Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

# LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 17 DECEMBRE 1919. — No. 41

## Echange de services

C'est une loi de vie sociale, comme de charité chrétienne, que les hommes doivent s'entr'aider, et l'éloge est complet si l'on peut dire de quelqu'un qu'il est toujours prêt à rendre service. De grandes qualités d'intelligence et de cœur sont nécessaires pour arriver à cette disposition d'habituelle bienveillance qui va presque toujours à l'encontre de l'égoïsme instinctif. En fait, l'esprit chrétien seul donne à cette vertu sociale son plein épanouissement dans la famille, la cité, la patrie.

Si l'obligation d'aide mutuelle est plus grande entre les membres d'une même famille, ne l'est-elle pas aussi entre les groupes nationaux d'une même race? Le sentiment de ce devoir chez un peuple demande à être cultivé.

Une action providentielle incontestable a présidé à l'expansion de la race française en Amérique. Le petit peuple de Champlain est destiné à survivre non seulement sur les bords du Saint-Laurent, dans cette province de Québec dont le territoire est aussi grand que la France, mais aussi, par groupes compacts et résistants, sur toute l'immense étendue du pays canadien et dans une partie de l'Est américain. Or, ces groupes ont le devoir, croyons-nous, de se rendre de mutuels services.

* * *

Le recensement de nos forces, il y a dix ans, démontrait que nous sommes plus de trois millions de Franco-Canadiens restés fidèles à l'idiome et à la foi religieuse de nos ancêtres. Et voici comment s'établit ce nombre imposant: province de Québec, 1,500,000; Acadie (3 provinces), 165,000; Ontario, 210,000; Ouest canadien (4 provinces), 65,000; Etats-Unis, 1,200,000; total 3,040,000.

Nous sommes certainement aujourd'hui trois millions et demi sur le continent américain, par la seule augmentation naturelle dans tous les secteurs. En chiffres ronds, on peut dire que la race française, avec son château-fort de près de deux millions trois quarts dans la province de Québec, compte un demi-million dans les provinces anglo-canadiennes et un million et quart aux Etats-Unis.

Voilà donc ce grand arbre planté il y a trois siècles par Cartier et Champlain sur les bords du Saint-Laurent! Sa branche la plus forte étend des rameaux vigoureux par delà la frontière dans les villes industrielles de l'Est américain; l'Ontario et les provinces maritimes forment les deux autres branches principales, et enfin l'Ouest, tige plus jeune, non moins vigoureuse, mais certainement encore trop peu développée.

N'est-ce pas une anomalie que cette branche française de l'Ouest soit restée la plus faible, lorsque dans le cours ordinaire des choses c'est elle, plutôt que l'Est américain, qui aurait dû bénéficier de cet apport d'un million de population française? Dieu avait ses desseins, sans doute, dans cette migration anormale, quoique l'imprévoyance des hommes d'Etat canadiens qui ont laissé s'opérer cette saignée dans nos forces vives n'en soit pas pour cela plus justifiable. Il importe surtout que les vrais patriotes d'aujourd'hui s'éveillent à la situation et ne laissent pas se perpétuer cette même politique de funeste imprévoyance.

* * *

Tous les groupes français ont de mutuels services à se rendre, puisqu'ils participent à une même vie et que le bien de chacun est le bien de tous.

Il y a certes unanimité d'opinion sur ce point que la province de Québec doit accroître de plus en plus ses forces, conserver tout ce qu'elle peut de sa population, la conserver surtout à la culture du sol où elle gardera mieux sa vigueur physique et ses traditions que dans la déprimante atmosphère des villes. Une politique de colonisation intense à l'intérieur du Québec serait saluée de tous nos vœux comme la plus belle œuvre nationale. Nous déplorons que cette politique toujours promise tarde tant à venir et à s'exécuter. Ce sera du moins un pas dans la bonne voie si cette année, enfin, comme on l'annonce, un crédit de cinq millions est proposé pour la colonisation, à la législature de Québec.

Il n'en reste pas moins vrai que, même avec les meilleurs encouragements donnés à la colonisation dans le Québec, le mouvement vers les villes et vers les Etats-Unis ne sera pas enrayé du jour au lendemain. La difficulté du défrichement des terres neuves est un obstacle qui en rebute un grand nombre disposés à suivre une voie plus facile. Ceux-là prendront-ils le chemin de la ville, des Etats-Unis ou de l'Ouest? Sur ce point un grave devoir patriotique s'impose à tous ceux qui peuvent éclairer le peuple.

Quel que soit l'avenir réservé au groupe franco-américain des Etats-Unis — et il manifeste une vitalité prodigieuse qui permet les plus belles espérances — une chose certaine c'est que, s'il n'a pas les mêmes raisons que nous de déplorer cet exode rural, il ne compte plus cependant sur le renfort canadien. Ce sont d'autres services que ceux de l'apport du nombre qu'il attend du Québec et des autres groupes français pour assurer la survivance de ses œuvres déjà solidement implantées. Tout au contraire, il peut, sans trop s'affaiblir, aider au rapatriement, encourager le retour au pays de ceux qui n'ont pas définitivement fixé leur sort dans la République Américaine. Dans une certaine mesure il y a chez lui, comme dans le Québec, une partie de sa population qu'il serait préférable d'arracher à l'usine et de ramener à la terre.

Le groupe acadien reprend tranquillement possession des domaines d'où la persécution l'avait exilé, mais il ne peut offrir de vastes domaines à la colonisation, non plus que le solide groupe ontarien qui réclame cependant sa part légitime, surtout pour peupler la partie limitrophe du Québec. Laissons faire là l'action du temps et de l'expansion naturelle.

De toutes façons c'est le rameau français de l'Ouest qui a le plus besoin d'être fortifié. Même s'il n'offrait pas du point de vue agricole des avantages supérieurs, ce serait encore faire œuvre de sage prévoyance d'y diriger les nôtres en grand nombre. Nous sommes ici moins de cent mille dans cette partie du Canada la plus riche pour l'agriculture, qui peut faire vivre à l'aise une population de dix à vingt millions. N'est-ce pas le devoir de tous les groupes français de saisir cette opportunité?

Ce sera autant travailler à l'avantage de toute la race française qu'à celui de l'Ouest de fortifier ici la colonisation. Si c'est un service à nous rendre de nous envoyer des colons, des instituteurs, des hommes de profession, des communautés religieuses, on peut d'ailleurs assurer qu'aucune de ces forces ne sera perdue. La façon dont nous maintenons nos positions d'avant-postes de la civilisation franco-catholique, dans des conditions particulièrement difficiles, devrait être une garantie plus que suffisante qui répond de l'avenir. Le temps du préjugé contre l'Ouest devrait être passé chez les esprits éclairés et il nous semble que ce devrait être la tâche de tous les publicistes avertis, de tous nos hommes influents, d'en dissiper les derniers vestiges.

La presse aurait en effet un grand rôle à jouer, et des plus salutaires, pour établir des services de liaison entre tous les groupes français, coordonner leurs efforts, éclairer l'opinion sur toutes les questions vitales. Il serait à souhaiter que des représentants de tous les groupes puissent se réunir, se concerter, s'entendre sur les meilleurs moyens à prendre pour que tous les groupes français se rendent les mutuels services que réclament un même désir de dévouement et un commun patriotisme.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

## SIMPLES NOTES

*Les journaux à sensation avaient annoncé pour aujourd'hui un événement d'une certaine importance, puisqu'il ne s'agissait rien moins que de la fin du monde. C'est une comète qui devait faire le coup. L'affaire a dû être contremandée. La preuve que le monde n'est pas mort... c'est qu'il vit encore, dit M. de la Palice. Et cela fait une autre nouvelle à sensation de pouvoir annoncer: La fin du monde n'aura pas lieu aujourd'hui.*

* * *

*Un saint prêtre, et un grand écrivain: tel fut Mgr Baunard qui vient de mourir à l'âge de 91 ans. Son oeuvre littéraire ne compte pas moins de vingt-cinq ouvrages, dont la plupart sont d'admirables biographies, aussi remarquables par l'élévation de la pensée que par l'élégance et la beauté du style. Mgr Baunard se classe au premier rang des écrivains religieux de notre temps.*

* * *

*Une belle oeuvre qui a pris une rapide extension depuis quelque temps est celle des* Bulletins *paroissiaux sous la direction de l'Action Sociale catholique de Québec. Depuis octobre dernier, 50 nouveaux bulletins paroissiaux ont vu le jour et chaque mois 25,000 copies s'en vont dans les familles. Voilà un excellent moyen de propager les bonnes lectures et de fortifier la vie paroissiale.*

* * *

*Pour se justifier d'avoir publié une réclame enthousiaste en faveur de la pièce de cinéma "Les Misérables", adaptée du livre à l'Index de Victor Hugo,* l'Union, *d'Edmonton, dans un article intitulé "Réponse", qui ne répond à rien du tout, nous fait remarquer "qu'il y a une grande différence entre la lecture d'un livre et la reproduction du drame au cinématographe." Et après quelques rodomontades à notre adresse, elle ajoute: "L'Union se fait toujours un devoir de suivre les directions et les voeux des autorités religieuses et de ses supérieurs ecclésiastiques." Vraiment! Est-ce là, sa manière "de suivre les directions et les voeux des autorités religieuses"?... Qui le croirait!*

* * *

*D'après la* Gazette, *de Montréal, il y a 40 millions de dollars engagés, pour la province de Québec, seulement dans l'entreprise des cinémas. Pourquoi cette énorme mise de fonds? se demande la* Semaine Religieuse *de Québec. Parce qu'elle rapporte de gros profits. Et pourquoi rapporte-t-elle d'aussi fructueux bénéfices? Parce que vous y allez, vous, pères et mères de famille qui levez les bras au ciel devant l'immoralité des spectacles et le dévergondage de vos enfants. Pour l'amour de Dieu, tant que le cinéma gardera à l'affiche ses pièces scandaleuses, n'y allez pas!"*

*D'après un gérant de théâtre d'Edmonton, E. H. Benson, la moyenne d'assistance au théâtre par semaine dans l'Alberta est de 250,000 personnes. A Calgary, en six mois, l'assistance a été de 1,520,000 et à Edmonton, 1,200,000. Si encore ce n'était qu'un gaspillage d'argent, mais qui dira tout le mal qui se répand de ces foyers de corruption!*

* * *

*Le sous-comité d'association de la Société des Nations a déclaré que le Vatican, sans être une nation, était une puissance et qu'il n'y avait pas de raison suffisante pour refuser son admission dans la Ligue. La question a été renvoyée à un comité spécial.*

* * *

*Grande nouvelle! Sir Sam Hughes va écrire ses "Mémoires" sur la guerre ...vue de loin et de haut. Il a confié la chose à des amis dans la ferveur d'un banquet à Edmonton. Les grands généraux n'ont qu'à bien se tenir! Leur gloire va certainement être éclipsée par ce météore et ce foudre de guerre qui a tout au moins remporté une si belle victoire dans la fameuse expédition contre les Jésuites de Guelph!*

* * *

*Le bureau central des Fermiers Unis, à Toronto, a eu assez de largeur d'esprit pour retenir les services d'employés de langue française qui voient à la correspondance. Dans combien de maisons d'affaires et d'établissements d'utilité publique nous finirions par obtenir la même chose, si nous tenions fermement à la résolution de toujours nous servir du français! Les employés publics sont des serviteurs du public. A eux donc d'avoir la compétence voulue, et à nous de l'exiger.*

* * *

*Le premier ministre Drury a déclaré qu'à l'avenir et tant qu'il sera à la tête du gouvernement ontarien, la patronage sera aboli et qu'il n'établira les promotions que d'après la compétence. Si le parti agraire réalise et maintient cette réforme il aura accompli quelque chose d'inouï dans le monde politique.*

* * *

*En Hollande, la lutte pour l'école libre, nous dit M. Serrarens, lutte qui a été rude et difficile mais qui fut couronnée par une victoire complète, a réuni tous les catholiques dans un seul parti politique qui est aujourd'hui le plus fort de tous.*

* * *

*La musique adoucit les moeurs. Voilà que même le farouche* Free Press, *de Winnipeg est obligé de reconnaître des beautés musicales au français: "Pour bien chanter, dit-il, et pour avoir une voix veloutée, tout artiste doit apprendre à chanter en français. La langue française ne donne pas que de la douceur, mais aussi de la pureté à la voix de l'artiste... Le français a les sept tons de la gamme, tandis que l'anglais n'en a que trois, ce qui fait du français une langue musicale au possible..."*

## 16 PAGES

*Le* Patriote *est heureux d'offrir aujourd'hui à ses lecteurs un numéro de Noël à seize pages. En plus de la matière ordinaire de nos 12 pages, on y trouvera pour la famille des lectures appropriées à la circonstance. Ce sera, si l'on veut, notre modeste cadeau de Noël à nos sympathiques abonnés auxquels nous souhaitons à l'avance joie, prospérité et bonheur. Nous tenons aussi à remercier les nombreux annonceurs qui, en se servant de nos colonnes pour atteindre le public de langue française, méritent que nous leur donnions notre encouragement pour la déférence qu'ils témoignent à la clientèle franco-canadienne.*

### Le Prince de Galles gouverneur général du Canada

Le *Leader* de Régina suggérait récemment que le prince de Galles devienne le nouveau gouverneur général du Canada. Une dépêche de Londres dit que l'idée a été accueillie là-bas avec grand intérêt. Cependant les personnes compétentes considèrent une telle nomination comme excessivement lointaine. Les devoirs généraux du prince ne lui permettent pas d'assumer la position, même pour une période limitée. D'autre part, il n'y a aucune raison de penser que le duc de Devonshire abandonne le poste avant la fin de son terme.

### Clemenceau à Londres

Londres.—Clemenceau a fait un bref séjour à Londres, au cours duquel il a conféré avec le premier ministre Lloyd George et le ministre des affaires étrangères d'Italie, Vittoria Scialoia.

Les journaux français expriment le désir que cette conférence aboutisse à la conclusion, sinon d'une alliance, du moins d'une entente équivalant à une véritable alliance entre la Grande-Bretagne, l'Italie, la France et la Belgique.

### Encore un député fermier

Le président de l'Association des Fermiers Unis d'Ontario, M. R. H. Halbert a été élu dans le comté Ontario Nord à une élection partielle pour le fédéral. Il a défait M. N. D. McKinnon, le candidat unioniste.

L'élection avait été fixée pour le 27 octobre mais on dut la retarder par suite de la mort subite du candidat unioniste W. J. Cowan.

### De Londres à l'Australie en aéroplane

Le capitaine aviateur australien Ross Smith a gagné le prix de 10,000 livres sterling qui fut offert au premier aviateur à faire le voyage d'Angleterre en Australie. Le capitaine Ross est parti de Londres le 12 novembre et est arrivé à Port Darwin au nord de l'Australie, mercredi, le 10 décembre. On est sans nouvelles de l'aviateur français Etienne Poulet qui avait aussi entrepris la traversée et qui a atterri il y a quelque temps aux Indes.

### $100,000 pour cet oiseau rare

Un prix de $100,000 a été offert à New-York pour la patente d'un aéroplane qui se lève et atterrit verticalement. L'offre a été faite par Edouard et André Michelin, manufacturiers français par l'entremise de l'Aero Club de l'Amérique. Cette nouvelle machine pourrait partir d'un simple coin de rue ou du toit d'un édifice.

## M. Borden va démissionner

**La santé du premier ministre l'oblige à abandonner la vie publique. — Un caucus du parti unioniste choisira son successeur au commencement de janvier. — Cinq membres du cabinet Borden se retireraient en même temps. — Qui sera le nouveau chef du gouvernement? — White, Meighen, Rowell ou Calder?**

Ottawa.—Sir Robert Borden, premier ministre du Canada depuis 1911, dont la santé se trouve sérieusement ébranlée, est sur le point de se retirer de la vie publique, sur l'ordre de ses médecins.

Un caucus des députés et sénateurs ministériels aura lieu au commencement de janvier afin de choisir un nouveau chef qui deviendra premier ministre.

L'information semi-officielle de la retraite de M. Borden a été répandue dimanche, et dès ce même jour l'on a appris que des mesures avaient été prises pour convoquer le caucus du parti.

La nouvelle n'a pas été une surprise pour ceux qui étaient au courant de l'état de santé du premier ministre. La rumeur de sa retraite courait depuis son retour du sud, mais celle-ci est venue plus tôt qu'on ne l'attendait, d'une façon générale.

Winnipeg.—Du correspondant d'Ottawa du *Manitoba Free Press*:

"Les événements politiques à Ottawa marchent rapidement vers un dénouement inévitable. Après s'être efforcé en vain de rétablir sa santé et de prendre suffisamment de forces pour être en mesure de faire face aux devoirs de sa charge, sir Robert Borden a dû en venir à la conclusion, après avoir consulté les spécialistes en maladies nerveuses de Toronto et de Montréal, qu'il devait se retirer de la vie publique et laisser le champ libre à un autre comme chef du gouvernement. Vendredi dernier, le premier ministre a été obligé d'abandonner le conseil de cabinet et de se retirer chez lui. Samedi matin également, le conseil a eu lieu sans lui. On peut prédire sans crainte que sa démission aura lieu de bonne heure après le premier de l'an, peut-être même plus tôt."

Ottawa.—Dans les cercles politiques on s'occupe naturellement beaucoup de savoir qui succédera à M. Borden. Le nom de M. Thomas White est l'un de ceux que l'on mentionne le plus fréquemment, mais l'on se demande si son état de santé à lui aussi lui permettra d'accepter, puisqu'il a dû abandonner, il y a quelques mois, le portefeuille des finances.

Les autres noms mentionnés sont ceux de Arthur Meighen, ministre de l'Intérieur; N. W. Rowell, président du conseil privé; J. A. Calder, ministre de l'émigration et de la colonisation.

D'après le *Journal*, d'Ottawa, cinq membres au moins du cabinet Borden, MM. Foster, Kemp, Sifton, Doherty et Martin Burrell, démissionneraient en même temps que le premier ministre.

On ne sait pas encore comment et quand sera choisi le successeur de M. Borden. Une forte portion du parti est en faveur d'un caucus parlementaire; quelques-uns réclament une convention du parti unioniste; un autre groupe est d'avis que le nouveau chef devrait être désigné par le cabinet, sans avoir besoin de consulter les parlementaires du parti.

Habituellement, un premier ministre qui démissionne remet en même temps la démission de tous les membres de son cabinet, et il recommande au gouverneur général celui qui, d'après lui, devrait être appelé à former un autre gouvernement.

Les journaux consacrent tous des articles de rédaction à la retraite de M. Borden.

La *Gazette*, de Montréal, dit que la plate-forme des fermiers nécessite l'adoption d'un nouveau programme unioniste.

L'*Advertiser*, de London, écrit: "Le sort du parti est en jeu... La retraite de sir Robert Borden entraînera la démission de tous ses ministres et pourrait très facilement aboutir à la dissolution du parlement et à de promptes élections générales."

Le *Sun*, de Vancouver, dit à propos de M. Calder comme futur premier ministre: "On mentionne le nom de M. Calder, mais l'idée est simplement absurde. M. Calder est un homme capable à sa manière, mais sa réputation ressemble trop à celle de l'hon. Robert Rogers. Le choix se trouve donc pratiquement limité aux hon. Meighen et Rowell."

### Les fermiers du Québec ne forment pas de parti

Montréal.—Des politiciens qui ont visité la province pour se renseigner sur la formation d'un parti des cultivateurs, dont on parlait depuis quelque temps, croient que jusqu'à présent, du moins, la chose en est encore à l'état d'un on dit. Le projet eut beaucoup de vogue lorsqu'on parla de l'hon. A. Caron, ministre de l'Agriculture, comme successeur de sir Lomer Gouin, lequel allait se retirer, d'après la rumeur. L'enthousiasme est tombé depuis que M. Rodolphe Lemieux a été mentionné comme pouvant devenir premier ministre à Québec.

### Les grain Growers et les fermiers non anglais

Le comité exécutif de l'Association des Grain Growers de la Saskatchewan a décidé de tenir sa convention annuelle à Saskatoon, du 10 au 13 février.

D'actives mesures seront prises pour présenter les principes et l'idéal de l'association aux fermiers non anglais, en vue de les enrôler dans l'organisation.

Le comité exécutif a décidé d'accorder son appui au mouvement pour obtenir une loi obligeant les marchands d'automobiles à tenir les pièces de rechange pour les autos par eux vendus pendant une période de cinq ans après qu'ils ont cessé de vendre ces autos.

### Ces gens-là sont pleins de bon sens

Le gouvernement des Fermiers ontariens se distingue. On dit qu'à la prochaine ouverture de la Législature de l'Ontario, tout se fera le plus simplement possible. Dans le passé, il y a toujours eu grand déploiement à l'occasion de l'ouverture du parlement de Toronto, mais cette année, on se propose de couper court à tout cet apparat et de faire les choses simplement. Ainsi, les années passées, ce jour était le signal d'un grand étalage de toilettes. Il n'y en aura pas cette année. Les beaux officiers chamarrés qui rehaussaient réellement l'éclat de cette cérémonie brilleront cette année par leur absence. Et le lieutenant-gouverneur, qui se rendait ordinairement de sa princière résidence au Parlement dans un magnifique carosse flanqué de valets costumés de pied en cap, fera le trajet cette année absolument seul, dans son auto. Le gouvernement Drury croit que toutes les dépenses et tout le déploiement que l'on a faits jusqu'ici étaient des dépenses inutiles et il a parfaitement raison.

*M. Arthur Saint-Pierre, qui depuis quelques années s'occupait de journalisme à Ottawa, va prendre la direction de la* Revue Nationale, *organe de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a pour mission de surveiller et de promouvoir les intérêts canadiens-français sous toutes les formes.*

## Lettres au "Patriote"

# "Sociétés secrètes"

Brandon, Man., le 12 déc. 1919
Monsieur le Directeur.

M. Frémont, dans son article sur les "Sociétés secrètes" — Le P[illegible] du 3 décembre — ne [illegible] pas les Chevaliers de C[illegible], mais comme il dit que [illegible] les sociétés secrètes sans [illegible] tombent sous le coup [illegible] même mesure inflexible" [illegible] par le Saint-Siège [illegible] de nécessité conclure [illegible] rédacteur place les Chevaliers de Colomb au même rang [illegible] Franc-maçonnerie et le [illegible], et que, par conséquent [illegible] catholique qui s'enrôle [illegible] la société des Chevaliers [illegible] encourt les peines im[illegible] l'Eglise à ce sujet.

Etant donné que votre journal [illegible] le titre d'"organe officiel des catholiques de langue française du nord-ouest", je [illegible], Monsieur le Directeur, [illegible] M. Frémont, en écrivant son [illegible] sur les sociétés secrètes, ait [illegible] l'intention de lui donner le [illegible] d'un "enseignement" de l'Eglise. Ce désir de M. Frémont [illegible] à faire remarquer, sans [illegible] que la confusion des idées [illegible] loin d'être le moindre des maux de notre époque, et d'ajouter qu'un zèle — une admirable vertu — doivent toujours être unies la charité, la prudence et la circonspection.

Comme fils de l'Eglise, j'ai pour devoir de me soumettre aux enseignements qui me viennent de la [illegible] autorisée de ses papes, de ses évêques et de ses prêtres, et j'accomplis aussi fidèlement que possible cet impérieux devoir. Toutefois, j'ai la ferme conviction qu'en joignant la société des Chevaliers de Colomb, non seulement je n'ai pas commis un acte qui soit de nature à nuire à la sécurité de ma conscience, mais que, au contraire, j'ai obéi à un désir formel de nos autorités religieuses, qui demandent, pour aider l'Eglise dans sa mission, un concours plus efficace des fidèles laïques.

Comparer la société des Chevaliers de Colomb à la Franc-Maçonnerie, c'est faire preuve d'un manque absolu de cette excellente vertu, qui exclut la confusion: la perspicacité; c'est aussi se soustraire arbitrairement aux règles les plus élémentaires de la charité chrétienne. Le pape Léon XIII n'a jamais condamné les Chevaliers de Colomb. Si la Société des Chevaliers de Colomb tombait sous le coup de l'Encyclique Humanum Genus, le présent pape Benoît XV ne pourrait y prêter son haut patronage, ni l'encourager, par différents moyens mais surtout par la bénédiction apostolique, dans ses efforts multiples "pour la gloire de Dieu et le bien de l'humanité". D'ailleurs s'il n'était évident que M. Frémont pousse sa tâche aux extrêmes, que faudrait-il penser du fait que des centaines et des centaines de prêtres et d'évêques, y compris le Cardinal Mercier, sont membres de la société des Chevaliers de Colomb?

Monsieur la Directeur, je n'ai aucun désir d'entrer dans une discussion avec votre rédacteur ou vos correspondants sur les mérites ou les démérites de la société des Chevaliers de Colomb. S'il était nécessaires, je pourrais, avec facilité, abattre les montagnes de préjugés accumulées contre les Chevaliers de Colomb, par des laïques trop zélés, et même par quelques prêtres qui ont commis la grave erreur de voir dans la Société des Chevaliers de Colomb, une ennemie de la langue française. Pour le moment, toutefois, il me suffit d'avoir dissipé les nuages dont l'article de M. Frémont a pu entourer les Chevaliers de Colomb, en les comparant, malicieusement, aux Franc-Maçons et aux Carbonari.

Votre dévoué
F. X. CHAUVIN.

Pas plus que M. Chauvin je ne désire engager une polémique sur la question brûlante des Chevaliers de Colomb. Cependant cette lettre appelle une réponse.

On m'accuse d'avoir fait preuve d'un manque absolu de perspicacité, — ce qui est en somme excusable; d'avoir violé les règles les plus élémentaires de la charité chrétienne, — ce qui est plus grave; d'avoir mis les Chevaliers de Colomb sur le même pied que les Francs-Maçons et les Carbonari, — ce qui est une affaire évidemment très sérieuse. Un homme sur qui pèsent des accusations aussi noires ne doit-il pas se disculper sans retard?

M. Chauvin me prête l'intention gratuite de parler *ex cathedra*. Je laisse au lecteur impartial le soin de juger lequel de nous deux est le plus en faute sur ce point. Au reste, le *Patriote* peut être l'organe des catholiques de langue française du Nord-Ouest sans que toutes les opinions de ses rédacteurs revêtent pour cela le caractère d'un enseignement de l'Eglise, et c'est bien ainsi que l'entendent tous ses lecteurs.

Je ne suis pas un expert en sociétés secrètes, pas plus qu'en autre chose d'ailleurs. Je suis donc allé me documenter aux sources les plus autorisées, me bornant à recueillir l'avis des spécialistes, auxquels j'ai emprunté toute la substance de mon article. C'est ce qui me permet de croire sans nulle vanité qu'il traduit aussi fidèlement que possible la doctrine catholique sur le sujet.

Le passage de l'Encyclique *Humanum genus* que je citais indique assez clairement qu'en dehors de la Franc-Maçonnerie et du Carbonarisme — nommément condamnés — toutes les sociétés secrètes quelles qu'elles soient sont également prohibées. C'est du moins l'interprétation de tous les commentateurs des bulles pontificales, et s'il existe, en plus de M. Chauvin, des théologiens qui pensent autrement, je serais heureux qu'on me les fasse connaître.

Visant uniquement à formuler les principes généraux, je n'avais pas à faire l'application pratique aux différentes sociétés. Je me suis contenté d'indiquer les allures et les principaux signes auxquels se reconnaît une société secrète. M. Chauvin note, dès les premiers mots de sa lettre, que je n'ai pas mentionné les Chevaliers de Colomb. Je n'y ai pas fait la plus légère allusion. Je ne suis d'ailleurs pas en mesure d'affirmer si leur société est secrète ou non. Cependant M. Chauvin n'hésite pas à la considérer comme visée et à voler à son secours.

La Chevalerie de Colomb est donc une société secrète?...

Enregistrons l'aveu, dont il convient de laisser l'entière responsabilité à son auteur.

M. Chauvin se fait fort d'"abattre avec facilité, *s'il était nécessaire*, les montagnes de préjugés accumulés contre les Chevaliers de Colomb par des laïques trop zélés et même par quelques prêtres qui ont commis la grave erreur de voir dans la société une ennemie de la langue française." Connaissant les moyens dont il dispose, je ne doute point que la tâche lui serait en effet aisée. Le public, qui attend toujours certains éclaircissements courtoisement demandés naguère par la voix de la presse, apprécierait cette faveur. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans le moment. Nous en sommes à une question de doctrine qu'il importe de tirer au net. Toutes les sociétés secrètes, quelles qu'elles soient, sont-elles, oui ou non, condamnées par l'Eglise par le seul fait qu'elles sont secrètes?

* * *

Je n'ai pas besoin de rappeler que sur un pareil sujet, qui dépasse de beaucoup mon humble compétence, je ne fais que transcrire l'opinion d'autorités reconnues.

Pour le bénéfice de ceux à qui le texte de l'Encyclique *Humanum genus* ne paraîtrait pas suffisamment clair, voici la consultation canonique que j'emprunte à la *Revue internationale des Sociétés* (février 1912):

*"Au point de vue canonique, les sociétés défendues sont de deux catégories: les unes sont simplement prohibées; les autres sont prohibées, et, de plus, frappées de peines ecclésiastiques; en entrant dans les premières, on commet un péché grave; en entrant dans les secondes, on encourt, de plus, les peines de l'Eglise.*

*Les sociétés simplement prohibées sont de plusieurs espèces: 1e toutes les sociétés secrètes sont prohibées, par le seul fait qu'elles sont secrètes. Une société secrète est celle qui impose à ses membres le serment de ne jamais révéler à qui que soit les statuts de la société ou ce qui se passe dans ses assemblées. Une décision de la Pénitencerie du 22 août 1850, déclare: "Dans les Bulles pontificales (des sociétés défendues) sont comprises les sociétés qui ne machinent rien contre la religion ou la société civile et font cependant un pacte secret consacré par serment."*

*Quoique, en effet, les Bulles pontificales dont il est question ne visent directement que les sociétés secrètes qui machinent contre l'Eglise ou les puissances civiles, cependant, d'après l'avis de la Pénitencerie, les sociétés secrètes, quelles qu'elles soient, sont frappées par ces Bulles, soit parce que ces sociétés, par le seul fait qu'elles se dérobent obstinément à la vigilance et aux interrogations des puissances légitimes, méconnaissent par là même et renient les droits de ces puissances, soit parce que, comme l'a déclaré Léon XII, dans la Bulle "Quo Graviora", le seul serment de ne jamais révéler un secret à l'Eglise ou aux puissances civiles (qui, cependant, ont le droit d'interroger) constitue une faute grave contre l'autorité de ces puissances et l'obéissance qui leur est due. Par Eglise, nous entendons ici: soit le Saint-Siège qui représente l'Eglise dans son ensemble, soit l'évêque pour son diocèse. La décision de la Pénitencerie a été adoptée et consacrée par le Saint-Office, dans son* "Instruction ad omnes episcopos de secta massonum" *du 3 avril* 1884.

Ce que les papes dénoncent, dans les sociétés qu'ils condamnent comme dangereuses, c'est avant tout le secret. Ils y voient une grande puissance pour le mal. S'ils y avaient discerné une puissance égale pour le bien, ne doutons pas qu'ils l'auraient fait connaître. Ils recommandent aux fidèles de lutter contre les sociétés secrètes, mais jamais, que je sache, ils ne leur ont conseillé d'user pour cela de l'arme du secret, qu'ils réprouvent si sévèrement chez nos ennemis.

La société secrète est essentiellement contraire à l'esprit et à la discipline catholiques. Aussi Pie IX lui oppose-t-il *"les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Eglise catholique. Chez elles, rien de caché, pas de secret. Les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous et tous peuvent voir aussi les oeuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Evangile."*

Ces paroles ne proclament-elles pas l'impossibilité absolue et comme la condamnation virtuelle de toute société secrète catholique — ou soi-disant telle — passée, présente ou future?

* * *

Est-ce à dire que la Chevalerie de Colomb tombe sous le coup des censures ecclésiastiques comme me le fait dire audacieusement M. Chauvin?

Pour porter cette redoutable accusation, il faudrait établir la preuve qu'elle est bien une société secrète. Nous avons, il est vrai, le témoignage formel de M. Chauvin, mais quelle autorité devons-nous lui reconnaître? Je veux dire: M. Chauvin est-il qualifié pour parler officiellement au nom des Chevaliers de Colomb? Je l'ignore.

Quoi qu'il en soit, je tiens à me montrer, dans cette circonstance, — une fois n'est pas coutume — charitable, prudent et circonspect. Je veux croire que M. Chauvin, en affirmant le caractère secret de la Chevalerie de Colomb, a plutôt perdu de vue cette "excellente vertu" qu'il prise tant — la perspicacité — et que, dans un excès de zèle en somme bien excusable, il l'a chargée d'un péché dont elle n'est peut-être pas coupable.

DONATIEN FRÉMONT.

# Les Centres Franco-Canadiens

*SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"*

## WILLOW BUNCH, Sask.

...qui a eu lieu ici les 25, ... novembre dernier a eu un ... succès. Malgré une tempé... rigoureuse, malgré les années ... plutôt dures, notre public ... quand même à encourager les ... insatisfiables, et nous som... heureux de l'en féliciter cordia... Les dames organisatrices ... rien épargné pour assurer ... leur tombola; aussi leurs ... aspirations sont-elles dé... Elles comptaient sur mille ... elles en ont eu plus de seize ... Aussi tiennent-elles à remer... de tout cœur tous ceux qui les ... aidées, qui les ont encouragées ... par présence ou leur ont fait des ... Il est difficile de remercier en ... dans les colonnes du *Pa*... chacune des personnes qui ... ont fait des dons; cette liste se... interminable. Toutefois, elles ... à remercier publiquement ... ceux qui ont donné des animaux ... être raflés. Parmi ceux-là, on re... MM. Jos. Bonneau, J. E. Bour... J. P. Bellefleur, Alex. Lespéran... J. Rivard, Albert Robillard, Elias ... Edm. Lespérance, Arthur La... On a admiré aussi un joli ... de Léon XIII, don de R. Le... et parmi un grand nombre de ... coussins, deux magnifiques cous... à la peinture, don des Religieu... de notre couvent.

... la liste des dames organisa... de cette tombola: président, ... P. Bonneau: 1ère vice-prés., ... O. Hallé: 2ème vice-présidente, ... V. Durand: secrétaire, Mme P. ... trésorière, Mme Dr P. H. ...vallée.

Présidentes de tables: table de ven... Mmes J. Beaulne et I. C. Gagné; ... de lunch, Mme N. Bruneau et ... Bruneau: table de rafraîchis... Mme W. Winslon; table de ... Mmes F. Cloutier et P. Sabou... Miles C. et I. Beaulne J. Lavallée ... Dionne.

Pêche merveilleuse, Mmes E. Be... et V. Durand.

... MM. Jos. Beaulne, ... Brunelle et Jos. Du...

## DUMAS, Sask.

Le dix décembre dernier, une vente de paniers au bénéfice de l'église eut lieu en cette paroisse. Depuis trois jours il faisait tellement froid que nous désespérions d'y voir beaucoup de monde. Dieu, sans doute, a permis que la température soit plus clémente ce soir-là, en sorte que l'assistance fut assez nombreuse. Il y eut chant, déclamation et morceaux de musique.

M. le curé ouvre la séance par le chant de "O Canada, mon pays, mes amours" dont les paroles si patriotiques font vibrer le cœur de tous les Canadiens français. Mlle Yvonne Perron, institutrice, lui succède: son chant et sa déclamation furent bien goûtés des assistants. M. Alphonse Dupas, de sa voix sympathique, se fit entendre dans deux chansons bien appropriées à la circonstance. M. P. Gantion et Mme Saussereau surent nous charmer par leurs récitations. MM. Pascal et autres exécutèrent deux ou trois morceaux de musique. M. Pascal nous débita diverses pièces qui lui valurent d'être plusieurs fois rappelé.

M. Georges Trudel, encanteur, après quelques mots bien sentis adressés à l'auditoire, procéda à la vente de paniers. On y mit de l'entrain, beaucoup d'entrain même. Les recettes s'élèvent à $343.55. Les commentaires deviennent inutiles. Le résultat parle de lui-même.

—La paroisse de Dumas augmente considérablement. Elle se compose actuellement de soixante familles canadiennes-françaises avec un prêtre résidant, une école de notre nationalité, puisque nous avons une institutrice canadienne. Les paroissiens de Dumas sont fiers, et avec raison, de constater cette augmentation rapide de la population. Nous avons encore de la place pour plusieurs familles. Si, par hasard quelques-uns des nôtres étaient désireux de se fixer dans un centre canadien-français, nous les recevrons à bras ouverts, certains à l'avance de leur procurer des avantages égaux à ceux d'autres localités.

## BILLIMUN, Sask

Nous sommes en plein hiver à Billimun. Un froid sibérien, de la neige et du vent. Les premiers colons disent qu'ils n'ont rien vu de pareil depuis qu'ils sont ici. Il y a deux ans, on tenait les portes ouvertes au commencement de janvier, tout comme en été, mais cette année, brrr!! on n'ose même pas l'ouvrir pour regarder dehors.

—Notre école est fermée depuis le 5 décembre. Un joli petit programme fut donné à l'occasion de la distribution des prix. En voici la teneur.

*Vive la France* (duo) par Alphonse et Cécile Brière. Récitation: *La brebis et le chien*, par Albert Brière; récitation, *La Croix* par Georgine Mongeon; lecture française; *A la Claire Fontaine*, chœur: récitation, *La grenouille qui veut se faire aussi grosse qu'un bœuf*, par Ernest Brière; récitation, *Les Voleurs et l'âne*, par Wilfrid Brière; lectures française et anglaise; calcul mental; récitation, *Le Pater* par Alice Brière: *Vive la Canadienne* (solo), Georgine Mongeon, Distribution des Prix: "*O Canada*".

## VISCOUNT, Sask.

M. et Mme Camille Lefebvre ont fait baptiser un garçon qui a reçu les noms de Joseph-Julien-Bernard. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Jules Lefebvre.

—MM. Serre et Gagné ont vendu leur magasin aux Grain Growers.

—M. Belair, venu ici pour creuser des puits, a failli être victime d'un grave accident. Se trouvant à 90 pieds de profondeur, il fut atteint à la jambe par la chute d'un bloc de terre. Il en fut quitte pour la peur et pour quelques jours de repos forcé.

—M. R. Raymond a été gravement malade et a reçu les sacrements. Il est aujourd'hui en bonne voie de guérison.

—La banque de Colonsay, ainsi que la pharmacie de la même localité, ont été détruites par un incendie la semaine dernière. Les pertes sont évaluées à $5,000. Le feu a pris vers trois heures du matin et il est surprenant que le village entier n'ait pas été la proie des flammes; si un tel désastre a pu être évité, c'est grâce au courage et à l'énergie des jeunes gens de cette localité.

—MM. A. Ricard, A. St-Michel, M. et Mme Viau, sont allés passer l'hiver à Montréal.

—Dimanche soir, 7 décembre, nous avons eu l'honneur d'avoir la visite du Très Rév. Père Jan, O.M.I., administrateur du diocèse, qui se rendit le lendemain à la mission hongroise de Plunkett.

—Avec la température que nous avons — 30 degrés au-dessous de zéro — et les monceaux de neige qui barrent les chemins, il ne fait pas bon, ces temps-ci, pour les enfants qui se rendent en voiture à l'école consolidée. Il est déjà survenu quelques accidents, tels que voitures brisées ou renversées. Espérons que nous n'aurons pas à déplorer de plus grands malheurs... physiques. Quant aux dangers moraux, ils sont le résultat inévitable de la situation actuelle, et les parents commencent à ouvrir les yeux.

## ST. LOUIS, Sask.

Sans doute quelques-uns d'entre vous, amis lecteurs, se demandent si St-Louis est toujours bien à la même place, ou si par hasard, il n'aurait pas pris la route du pays où fleurit l'oranger (par le temps qu'il fait). Mais non, il est bel et bien toujours à la même place. La preuve, c'est que je viens vous faire part de ses progrès — parfaitement, de ses progrès.

Premièrement, quoique un peu tard, parlons de notre récolte. Nous avons eu, en blé, du 10, du 20, et même jusqu'à du 35 minots à l'acre. Que l'on vienne dire maintenant que la terre de St-Louis n'est pas bonne! Combien d'autres centres qui ont eu peu ou pas de récolte, pas de fourrage pour hiverner leurs animaux; et combien d'autres endroits qui se plaignent de n'avoir par d'eau, pas de bois! Nous, nous avons tout cela, des sources un peu partout, la rivière est toujours là pour nous fournir la glace l'hiver, et du poisson l'été, et du bois donc? Nous en avons aussi et de ce temps-ci, nous chauffons, je ne vous dis que ça...

Au village nous avons la lumière électrique. Notre couvent avance toujours. On croit qu'il va être terminé de bonne heure cet hiver. Nous avons aussi le téléphone, le progrès en plein, quoi! c'est une grande commodité. Aussi, combien de courses inutiles cela va-t-il nous épargner! Seulement, comme il n'y a pas de médaille sans revers, il y a... Vaut-il mieux me taire?... tant pis, cela peut être salutaire aux avisés, si ces quelques lignes pouvaient leur faire comprendre... que le téléphone n'est pas seulement affaire privée, et que jouer du *too steep* dans son phonographe pour amuser les voisins, ou encore se dire toutes sortes de niaiseries, et écouter à chaque sonnerie, en criant aux enfants de se taire, pour mieux écouter la conversation privée de son prochain, n'est pas de mise.

Qui n'a pas entendu parler de la curiosité proverbiale de M. de la Condamine, un jour en visite chez une grande dame. Cette dame demande la permission de continuer une lettre très pressée. Mais une glace presque aussi indiscrète que M. de la Condamine lui-même lui a vite révélé qu'il lisait chacun des mots qui s'échappaient de sa plume spirituelle. Elle eut alors l'ingénieuse idée de continuer en ces termes: "Je vous en dirais bien d'autres, chère amie, si M. de la Condamine n'était pas derrière moi, *lisant*. — Je vous assure, Madame, que je ne lisais pas!..." dit-il sans réfléchir.

—Voilà quelque temps déjà il est arrivé un accident à un de nos jeunes gens. Un certain soir, revenant sur un voyage de paille, fumant sa pipe, rêvant sans doute aux douceurs de la vie, tout à coup, v'lan! voilà le voyage renversé et mon homme avec, au total, une côte et une épaule endommagées. Repos pour le reste de l'hiver. Faudra pas recommencer souvent ce jeu-là, jeune homme!...

—Il nous fait plaisir d'apprendre le retour chez ses parents de Honorine Boucher, fille de M. Joseph Boucher, un de nos bons citoyens de St-Louis, qui nous revient après avoir subi une opération de l'appendicite à l'hôpital de la Sainte-Famille, Prince-Albert.

—Veillons donc un peu à ce que l'on ne vienne pas (comme nous venons de le constater sur la liste du téléphone) changer nos noms bien français en leur donnant une tournure plus au moins baroque. Ouvrons l'œil, et le bon!

QUEBEC.—L'hon. Thomas Chapais continue à l'Université Laval, durant la saison de l'hiver, la série de ses remarquables conférences sur l'histoire du Canada. Il traite la période de 1833 à 1840 qui comprend la politique bizarre d'où sont sortis les fameux troubles de 1837-38 et le projet d'Union de 1840.

## Pas de toilettes indécentes

Obéissant à la lettre pastorale du cardinal Amette, archevêque de Paris, qui protestait contre la mode actuelle des femmes, le curé de Notre-Dame d'Avenières a affiché l'avis suivant à la porte de l'église:

"L'entrée dans cette église est défendue aux femmes qui portent des robes décolletées ou ne descendant pas à la cheville du pied".

## La baisse des valeurs européennes

Le franc a accusé une nouvelle dépréciation. Le dollar américain vaut maintenant 11 frs. 52. La lire a aussi accusé une dépréciation notable. Le dollar vaut plus de 13 lires 47. Le mark allemand, qui avant la guerre valait 23.8 cents, est tombé à moins de deux cents, c'est-à-dire à 1.98 cent.

## Ça et là

*Par le fait de l'opposition irréductible entre les socialistes et les constitutionnalistes en Italie, ce sont les catholiques qui détiennent pratiquement la balance du pouvoir.*

* * *

*On a calculé que la répartition égale de toutes les richesses, qui fait tant miroiter le socialisme, donnerait exactement $7 de rente à chacun. Voilà ce que serait dans la réalité le rêve socialiste.*

* * *

*Les statistiques publiées dernièrement établissent que les grèves déclarées cette année jusqu'à date dans la ville de New-York ont entraîné une perte de $28,000,000 en salaire pour les ouvriers qui chômaient.*

* * *

*Au fond de toutes les revendications d'égalité, de toutes les luttes sociales, dit Mgr Tissier, savez-vous bien ce qu'il y a qui accentue les différences, qui attise les haines, et qui sépare les classes? C'est l'argent. Toute la question sociale est là; et je dis que le culte de l'argent est le pire agent de désagrégation des sociétés."*

* * *

*Le respect humain et le libéralisme sont toujours l'obstacle à l'expansion de la vie catholique. Nous sommes des catholiques chez nous, quand nous devrions être catholiques partout", remarque le R. P. Rodrigue Villeneuve, du Scolasticat des Oblats, à Ottawa, au cours d'une conférence sur l'oeuvre des retraites fermées.*

* * *

*Dans la province de Québec, nous comptons 35,000 ouvriers groupés sous la bannière du syndicalisme catholique; dans dix ans ce nombre passera à 150,000 et bientôt nous aurons notre Confédération Générale des syndicats catholiques", a déclaré M. l'abbé Hébert, directeur général des Œuvres sociales du diocèse de Montréal.*

* * *

*Les offices religieux des protestants ressemblent déjà, le plus souvent à de pures réunions profanes. Voilà maintenant que les femmes, dans les églises presbytériennes de Toronto, seront admises à prêcher et à faire tous les frais de l'office une fois par année. Ces pauvres gens ne savent plus quoi inventer. Quelqu'un a suggéré de remplacer le ministre par un phonographe qui ferait tout aussi bien l'affaire.*

### C'est une honte!

Du 1er janvier au 1er septembre 1919, 43 nègres et quatre blancs ont été lynchés aux Etats-Unis. Huit des individus lynchés ont été brûlés vifs. L'une des victimes, un vieillard de 72 ans, a été mis à mort pour avoir défendu deux jeunes négresses dont quatre blancs, ivres, voulaient s'emparer.

De 1889 à 1919, il y a eu aux Etats-Unis 3,302 lynchages.

Au nombre des victimes on compte: 2,530 nègres, 55 négresses, 696 blancs, 11 blanches.

Dans deux cas seulement il y a eu procès.

### L'immoralité grandissante

Une collaborateur de la grande revue catholique *America* (livraison du 29 novembre, écrit:

"Il n'y a jamais eu tant d'obscénités à la scène, à Londres, que depuis 1914; les chansons, le dialogue, l'intrigue même des pièces jouées sont du dernier suggestif et les vêtements des danseuses sont de plus en plus ténus. Les journaux protestent à peine. C'est tout juste si, de temps en temps, ils insinuent que les toilettes sont "osées" et que les chansons et les dialogues sont "plutôt audacieux". Il n'y a pas, malheureusement, qu'en Angleterre qu'il en est ainsi. Le théâtre français d'après-guerre, ainsi que la littérature boulevardière de ces mois-ci, en France, sont au ton de la comédie et des livres anglais, s'ils ne vont pas plus loin dans l'obscène et le graveleux. Aux Etats-Unis, c'est le même mal. Le cinéma est encombré de nudités ou de déshabillés que la censure ne voit pas assez, même chez nous. Le ménage à trois à la vie de plus en plus dure, le divorce a les honneurs du théâtre et du roman licencieux; et, devant tout cela, les journaux américains restent cois, s'ils ne parlent pas en termes satisfaits, comme d'aucuns ne se gênent pas de le faire, de "l'abolition des fausses conventions et des convenances hypocrites". L'"hypocrisie", c'est la vertu."

La race de l'enfer continue toujours à souffler sur le monde qui s'obstine dans son impiété malgré les terribles leçons de la guerre.

La Session Provinciale

# Pas d'"Open Range"

## La R.P municipale

**La mesure de l'élevage en liberté ne sera pas imposée au nord de la province. — Chaque municipalité choisira le régime qui lui convient. — Les villes auront la faculté d'élire leur conseil municipal d'après le système de la représentation proportionnelle. — Aucun type spécial de R. P. n'est imposé.**

(De notre correspondant spécial)

Régina, 16 décembre

La question de l'élevage en liberté (open range), si vivement débattue depuis quelque temps, dans le nord de la Saskatchewan va avoir une solution. Un bill présenté par le gouvernement lundi abolit la législation adoptée il y a une couple d'années qui faisait de la partie nord de la province une région d'élevage en liberté. On reviendra à l'état de choses ancien, d'après lequel cette affaire est du ressort du conseil de chaque municipalité rurale.

La représentation proportionnelle va faire son entrée dans la Saskatchewan. L'un des amendements à la loi des villes qui viennent d'être votés stipule, en effet, que ce système de vote pourra être adopté pour les élections municipales, là où on le désire.

M. Langley, ministre des municipalités, estime que le temps est venu de mettre à l'essai la R. P. et de l'introduire, pour commencer, dans les élections municipales des villes. Il reconnait que le système actuel est défectueux. Avec la R.P., il y aurait eu vingt membres de l'opposition élus à la Législature provinciale, au lieu de six, et ce ne serait pas une mauvaise chose, car une forte opposition entraîne logiquement un gouvernement fort.

Divers systèmes de R. P. sont en vigueur dans différents pays. Le système suivi en Suisse diffère de celui de la Nouvelle-Zélande et celui de la Belgique en est encore un autre. Le gouvernement n'incorpore dans le bill aucun système particulier. On a dit, fait remarquer M. Langley, qu'en niant la liberté sur ce point, c'était ouvrir la voie aux machinations du bolchevisme. Le ministre ne croit pas au danger du bolchevisme dans la Saskatchewan. Le grand remède contre ce fléau, dans le monde entier, c'est l'amour du travail. Jusqu'à présent, donc, nous pouvons nous croire immunisés.

M. Harris Turner voudrait qu'aux prochaines élections la R. P. soit mise en opération dans quelques parties de la province, les plus populeuses. Il ajoute plaisamment que ce serait peut-être le salut de quelques membres de l'assemblée.

On aborde ensuite la discussion d'amendements au bill exigeant la signature de la femme aux titres disposant de la propriété de famille. La Chambre adopte un amendement de M. Turgeon appliquant le principe de la protection, au nom de la femme, à la propriété de famille pendant une période d'un an après que celle-ci a cessé d'être la résidence de famille.

Un amendement du colonel Glenn supprimant complètement la limitation de 160 acres sur les homesteads pour cette loi est défait, M. Turgeon le jugeant impraticable. La limite de $8,000 pour les propriétés de ville est enlevée.

Les compagnies de prêts qui distribuent les secours en grains de semence obtiendront cette année de nouvelles concessions du gouvernement. Celui-ci leur garantit le remboursement des avances faites aux fermiers nécessiteux. Ce privilège ne sera cependant accordé que dans les cas où les garanties seront précaires.

En réponse à une question faite par un député, le gouvernement a annoncé qu'il y avait actuellement 401 anciens soldats à l'emploi de la province.

# Que devient l'Eglise?

## II

### IL N'Y A QU'UNE EGLISE

Cette promesse de durée indéfectible et d'assistance continue, faite par le Christ à son Eglise, et dont nous avons parlé dans l'article précédent, n'a été faite qu'à l'Eglise fondée par Lui. Or, le Christ n'a pas fondé des Eglises. Il n'en a fondé qu'*une*. Et il a voulu que cette Eglise soit comme un bercail, où il n'y ait qu'un troupeau et qu'un pasteur: "Qu'ils soient un, comme Vous et moi nous sommes un", dit-il en s'adressant à son Père en faveur de ses disciples. Et il a voulu que ces mêmes disciples n'aient "qu'un cœur et qu'une âme".

Par conséquent, l'Eglise du Christ ne peut être conçue comme différentes petites bergeries, indépendantes les unes des autres et ayant chacune leurs pasteurs particuliers, s'ignorant et, la plupart du temps, se combattant les uns les autres.

De même donc que, parmi toutes les religions, il n'y en a qu'une de vraie, la religion chrétienne, ainsi, parmi les différentes confessions chrétiennes, il ne peut y en avoir qu'une qui soit la vraie Eglise du Christ. Les autres ne sont que des petites chapelles, construites à côté de la vraie Eglise, en dehors des règles de solidité, de durée et de stabilité établies par l'architecte du bâtiment principal.

Le Christ, en effet, a établi son Eglise pour qu'elle dispense au peuple chrétien sa parole, dans toute sa vérité et dans toute son intégrité. "Allez enseigner toutes les nations; et apprenez-leur à observer TOUT ce que je vous ai commandé", dit-il à ses apôtres. Or, si l'Eglise doit enseigner TOUT ce que le Christ a commandé, et rien de plus ni le moins, il faut nécessairement que son enseignement soit uniforme dans toutes les parties de l'univers.

Si donc une confession religieuse enseigne une chose, et qu'une autre confession en enseigne une différente, il faut nécessairement que l'enseignement de l'une soit différent de celui du Christ. Si l'une enseigne un dogme que l'autre n'enseigne pas, de deux choses l'une: ou bien l'une a ajouté à l'enseignement du Christ, ou bien l'autre en a retranché quelque chose. L'une des deux peut être la vraie Eglise du Christ, mais les deux ne peuvent pas l'être en même temps.

Puisqu'il n'y a qu'une Eglise fondée par le Christ, et qu'à cette Eglise il a promis son assistance indéfectible jusqu'à la fin du monde, c'est donc que cette Eglise existe encore de nos jours, telle qu'Il l'a fondée, sans cela Notre-Seigneur aurait parlé en vain. Quiconque veut assurer son salut éternel et la paix et la tranquillité de sa conscience pendant sa vie, doit donc s'efforcer de trouver cette Eglise et y entrer, et bien y rester, s'il a le bonheur d'en faire déjà partie.

Non pas qu'il suffise de faire partie de la vraie Eglise pour être infailliblement sauvé; ni qu'on soit nécessairement damné si on appartient à une autre confession. Notre-Seigneur, en vous avertissant que son Eglise ne doit former qu'un troupeau, qui ne doit avoir qu'un pasteur, dit que, cependant, Il a encore d'autres brebis n'appartenant pas à ce bercail; brebis qu'il connait, et qu'il promet d'aller chercher dans les différentes petites bergeries où elles se trouvent dispersées afin de les ramener au bercail unique.

Notre divin Sauveur affectionne cette comparaison de son Eglise avec une bergerie. Or, dans une bergerie, si bien construite soit-elle, des brebis indociles peuvent toujours sauter par dessus la clôture et s'en aller paître dans de mauvais pâturages, où elles s'empoisonneront, ou bien, en rôdant à l'aventure, se faire dévorer par le loup; ou encore, être sujettes à des vices de constitution, qui les rendent malades, en dépit de tous les soins du berger. Mais les brebis à constitution saine sont en parfaite sécurité tant qu'elles restent dans la bergerie et obéissent aux directions du berger. Les autres, si elles s'en vont, se font dévorer ou sont malades, ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes ou à la faiblesse de leur constitution. Tout ce que le berger peut faire pour elles, c'est d'élever la clôture pour rendre plus difficile les escapades des maraudeuses, et de tâcher de guérir les brebis malades, tout en les empêchant de contaminer les autres.

Cependant, dans une bergerie mal construite, dont les murs menacent à chaque instant de s'écrouler en écrasant le troupeau, qui est ouverte à tous les vents et à toutes les intempéries des saisons, si mal clôturée que le loup peut y pénétrer quand il veut, dans une telle bergerie, un grand nombre de brebis se feront sans doute tuer et dévorer, et les épidémies y sévironts à l'état endémique. Néanmoins, il est probable que quelques brebis échapperont à la dent du loup, aux éboulis et aux maladies. Mais même celles-là jouiraient d'une meilleure santé, et surtout de plus de sécurité, si elles se trouvaient dans la bergerie saine et solide. Et, si vous aviez des brebis à placer, je suis persuadé que vous ne voudriez pas les mettre dans cette bergerie précaire, sous le stupide prétexte que toutes n'y meurent pas.

Ainsi en est-il de l'Eglise. Même dans la véritable Eglise, il y a quelque des âmes indociles, qui, ne voulant pas tenir compte des conseils et les directions de leurs pasteurs, s'exposeront aux dangers de corruption et de dépravation, auxquels elles succomberont; il y a toujours des âmes faibles, qui, en dépit de tous les moyens de salut et de sanctification qu'elles trouvent dans la véritable Eglise, succombent à leurs passions et à leurs faiblesses naturelles, et tombent dans le péché. Mais, même à ces brebis faibles et indociles, la grâce aux secours surnaturels mis à sa disposition par le Christ, donne les moyens de se corriger et de se relever.

De même, dans toutes les sectes chrétiennes qui ne sont pas la vraie Eglise, on trouve des âmes droites, qui, croyant de bonne foi être dans l'Eglise du Christ, pratiquent leur religion aussi bien qu'elles la connaissent, et que le leur permettent les faibles moyens mis à leur disposition par leur pseudo-église. Celles-là sont aussi des brebis du Christ, égarées dans une bergerie étrangère. Comme les brebis se trouvant dans une mauvaise bergerie, elles seraient plus en sûreté dans la vraie Eglise; et elles doivent s'empresser d'y entrer aussitôt qu'elles connaissent où elle se trouve.

UN SAUVAGE.

### Les luttes de classe

Les pires malentendus viennent [illegible] par une mauvaise [illegible] fausse *philosophie*, les [illegible] d'une classe considèrent [illegible] souvent les imbéciles de l'autre. Un homme qui travaille et qui a du bien est choqué de l'ouvrier paresseux. Un ouvrier fainéant est choqué du luxe déréglé, et s'en détourne. Mais, ce qui [illegible] jugement sévère chez [illegible] devient une haine féroce [illegible] méchants. Il n'y a en somme à s'en vouloir que les mauvais sujets des deux classes. C'est ce qui a fait dire bien justement que la question sociale n'est au fond qu'une question morale. Car il ne peut s'agir de supprimer les inégalités de la vie. On ne peut que les aider. Elles sont inévitables et pour les changer il faudrait supprimer la nature, qui nous a faits semblables sans doute, mais non pas pareils.

Si on veut bien y réfléchir, les hommes ne pouvant être égaux en grandissant ne le peuvent de-

venir qu'en étant tous petits. Il faudra couper tout ce qui dépasse. Quel nivellement heureusement impossible, parce que toujours, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la tête dirigera et la main devra obéir; toujours l'intelligence jouera les premiers rôles; toujours la volonté persévérante l'emportera par ses efforts. Vaincu un jour cela triomphera à nouveau le lendemain, parce qu'on ne peut jamais dire à quelqu'un: Tu ne feras rien de plus grand que moi sur la terre.

MGR TISSIER.

### Une taxe qui s'impose

Pendant la guerre, plus de Canadiens sont morts de tuberculose qu'il n'y a eu de soldats canadiens tués sur le champ de bataille et morts des suites de leurs blessures. La guerre a été conclue victorieusement, mais la menace affreuse de la grande peste blanche continue de frapper chaque jour de nouvelles victimes.

Actuellement des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants de la Saskatchewan souffrent passivement chez eux et à leur travail de tuberculose. Ils exposent à la contagion leurs familles et le public.

La tuberculose est évitable et curable, si elle est traitée intelligemment et consciencieusement dans sa première période. Il est du devoir des malades de se soumettre tout de suite au traitement et il est du devoir du public de mettre un traitement prompt à la portée de chaque malade. Cela ne veut pas dire qu'il faille prendre des quantités de remèdes. Aucun remède par lui-même ne guérira la tuberculose tant que le patient garde son ancien genre de vie.

Le Sanatorium de la Saskatchewan à Fort Qu'Appelle, pour le traitement de la tuberculose, est l'un des mieux outillés et des plus attrayants du genre au Canada.

Chaque patient dans le Sanatorium doit payer $2.00 par jour. S'il est incapable de verser cette somme, la responsabilité du paiement retombe sur la municipalité d'où il vient. Les cas de tuberculose ont une grande tendance à se présenter dans les groupes locaux, et la petite municipalité rurale qui est obligée de maintenir un certain nombre de patients au Sanatorium a une lourde charge financière à porter. En justice pour tous, le temps est venu d'adopter une taxe générale (elle n'aurait pas besoin de dépasser un cinquième du mille) applicable exclusivement au maintien des patients au Sanatorium et à la campagne générale antituberculeuse dans la province.

Le délai actuel inévitable pour mettre sous traitement les malades indigents en Saskatchewan cause une grande perte économique, la propagation alarmante de l'infection et d'inutiles pertes de vie.

### Mme Clemenceau-Jacquamaire parle à Montréal

Montréal.—Mme Clemenceau-Jacquemaire a parlé, sous les auspices de l'"Aide à la France", de l'Ame française. M. Edouard Monteptit a présenté la conférencière, en remplacement de M. le sénateur Raoul Dandurand.

M. Montpetit, après avoir noté que la France nous avait jusqu'ici délégué nombre de représentants, poilus, diables bleus, légion étrangère, officiers et soldats de l'armée française, qui tous ont essayé d'analyser cette merveille de charme et de volonté, cette dentelle de France, fine, mais résistante, qu'est la femme française, déclare qu'il nous fallait le plaisir d'en recevoir une femme de France, et la propre fille de Georges Clemenceau, président du Conseil des ministres. "Par vos œuvres, par votre action, par votre caractère, par votre activité originale, une personnalité vous est reconnue. Auprès des blessés, vous avez gagné la croix de guerre. Vous êtes, autre hommage, la fille du "tigre", de celui qui fut en France l'homme de la guerre".

Mme Clemenceau-Jacquemaire étant au Canada depuis quelque temps, assure en commençant de parler, qu'elle a déjà "pris des habitudes canadiennes". Elle distribue sa causerie en deux parties, l'une française, l'autre anglaise. Cette dernière a été consacrée à l'étude de l'âme française qui lui a été révélée pendant la guerre, chez le paysan, l'ouvrier, le bourgeois et l'intellectuel. Mme Clemenceau-Jacquemaire a narré en français avec beaucoup de réalisme l'histoire d'un raid nocturne d'avions sur une formation [illegible] de la zone des armées de Verdun.

M. Montpetit en remerciant Mme Clemenceau-Jacquemaire à la fin de sa conférence s'est dit heureux que ses remerciements puissent être adressés par un Canadien-français.

### La soeur de Lord Beaverbrook est chassée des Etats-Unis

Boston, Mass.—A la suite de l'enquête sur l'incident de l'insulte au drapeau américain, on rapporte que les autorités fédérales ont donné ordre à Mlle Aitken, la sœur de Lord Beaverbrook, qui était matrone de l'hôpital de Ruthland, où l'incident s'est produit, d'avoir à quitter les Etats-Unis d'ici à quarante-huit heures. Les autorités ont averti Mlle Anna McLane, de Woodstock, N.B., l'infirmière qui aurait insulté le drapeau, de ne plus retourner aux Etats-Unis. Mlle Aitken a démissionné comme matrone de l'hôpital de Ruthland.

# Les Centres Franco-Canadiens

*SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"*

## MARCELIN, Sask.

Le huit décembre, M. Napoléon Brassard, maître de poste, a été élu conseiller du village pour remplacer M. J. B. Dorais, démissionnaire.

Plusieurs personnes sont sous les soins du Dr Langlois: Mmes Paquet, de Amisor Lake; Joseph Germain, du village; H. Neveu, de la campagne; M. Gaudet, de Belleyne; M. Cantin, de Maskeg; M. Cantin, des Buttes. Le cas le plus grave est celui de Mme Henri Gaudet, née Elise Charron. Après plusieurs opérations subies aux hôpitaux, où on lui enleva à différentes reprises des livres de chair cancéreuse, et voyant toujours revenir le mal, elle vint se mettre sous les soins de notre médecin et en trois mois de traitement a amené un changement pour le mieux. Ajoutons que la pauvre femme est toute patience et énergie. Si le médecin lui sauve la vie, ce lui sera un aussi beau succès que celui qu'il remporta en sauvant la vie, il y a quelques années, à Mme Alex Marcotte, prise du même mal, "le cancer", condamnée à mort et abandonnée par trois médecins.

M. Napoléon Beaulac est de retour d'une visite à sa mère dans les ... En revenant, il se ... visite à Chicago et alla ... sur les lieux de la fameuse ..., l'invention de M. Thomas ... M. Beaulac fut impressionné ... du travail et de la persévérance de ce jeune Canadien ... et espère que la chose finira par se régler et devra payer. Les actionnaires sont pour la plupart de Marcelin: le siège social de la Cie est à Marcelin et M. J. L. Lalonde, maire du village en est le président.

Le 10 novembre, M. Dorima Lalonde, camionneur, apportait au baptême une fille, Marie-Rose-Alma, née la veille. Parrain et marraine, Joseph Larosse et Mme veuve Nap. Larosse.

Le 23, M. Louis Vallée en faisait autant pour sa fille aînée, Marie-Cécile-Anna. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Cassavent.

—Le 1er décembre c'était au tour de M. Casimir Despins, son dixième enfant, Marie-Jeanne Lorette. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Despins.

—Puis M. Auguste Morin n'est pas un Américain: aussi le 4 courant, il fit baptiser son 8ème enfant, J. E. Raoul. Parrain et marraine, Raoul Verrault et Angéline Morin.

—Le 17 novembre, M. Robert Charpentier, de la Rivière Coquille (Shell River) conduisait à l'autel Lina Fournier, fille de M. Romuald Fournier.

—o—

## VERWOOD Sask.

NOEL.—Pour la 1ère fois nous aurons la Messe de Minuit ici. Ce sera du nouveau pour nos gens. Une magnifique crèche complète a été gracieusement offerte par les dames et demoiselles de la paroisse. Nos meilleurs remerciements à qui de droit.

BAZAR.—Le succès de notre bazar a dépassé les espérances des plus optimistes. Un nombre bien minime des paroisses environnantes nous ont honorés de leur présence à cause de la mauvaise température. Par contre, les protestants sont venus nombreux et nous ont laissé plusieurs centaines de piastres. Les recettes brutes ont été de $1,152. Les dames organisatrices, sous la présidence de Mme J. Bracey, méritent des félicitations. Dames et demoiselles ont rivalisé de zèle. Il s'agissait d'une bonne œuvre; elles s'y sont unies de tout cœur, n'épargnant rien pour mener à bonne fin cette entreprise. A toutes celles qui ont fait preuve de tant de dévouement et d'esprit d'initiative, nous offrons et nos sincères félicitations et nos meilleurs remerciements. Puisse la Vierge de Lourdes les bénir et les protéger toujours! Les deux candidates du concours de popularité — Mlles Yvonne Breault et Yvonne Lamontagne — ont ramassé la somme de $219.50. La 1ère a été l'heureuse gagnante du 1er prix de $15.00 en or. Le prix offert à la seconde concurrente était de $10.00 en or.

Les prix du concours avaient été donnés par:

Le 1er PRIX DE $20.00 par M. S. Beauchesne, de Willow Bunch. Ce prix a été gagné par le porteur du billet No. 272a.

Le 2e *Un plat à fruit* offert par M. le Dr Godin, de Willow Bunch, fut gagné par M. Charles Aubin.

Le 3e *Un jonc en or* donné par Mlle L. Bélanger, de Willow Bunch, gagné par M. Charles Aubin.

Le 4e $10.00 offert par M. T. Bonneau, de Willow Bunch, gagné par M. E. Anderson.

Le 5e $5.00 *en or* donné par M. O. Hallé de Willow Bunch, fut gagné par M. P. Létourneau.

Les objets de tirage ont été distribués à une soirée tenue le 21 novembre à la salle de Lourdes.

1.—Un sac de fleur donné par "Lake of the Woods Co.", par l'entremise de M. Bracey. Gagnant: M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch.

2.—Un sac de fleur offert par la "Robin Hood Co.". Gagnant: M. Shannberg, de Verwood.

3.—MM. Henri Cayer et J. Bracey ont été les heureux gagnants du superbe gâteau — pesant 27½ livres — gracieusement offert par Mme Duperreault, de Willow Bunch.

4.—Un couvre-lit en soie donné par Mme Louis Beauchesne, de Verwood, a été gagné par M. A. Bellerose qui en a fait cadeau au presbytère de Verwood.

5.—Un magnifique coussin, donné par M. J. Sicard du Collège d'Edmonton, gagné par Mme A. Anderson, de Verwood.

6.—Une carpette, don de la paroisse, fut gagné par Mme Ernest Lamontagne de Kantenville.

7.—Chaufferette et boîte de charbon furent gagnées par M. Alfred Lalonde, de St-Victor.

8.—Un lit et matelas, — don de la paroisse — Mme Cox, l'heureuse gagnante, en a fait cadeau à M. l'abbé Ménard.

9.—Un rasoir de sûreté, donné par M. J. Bracey, fut gagné par X....

10.—Une belle lampe, donnée par M. et Mme Alfred Cornellier, de Verwood, fut gagnée par Mme Fred. Hunt.

11.—Une meule de fromage, donnée par un ami, gagnée par M. Amquist, banquier de Verwood.

Le tirage du cheval donné par M. Morrissette est remis à plus tard. Nous annoncerons dans le journal la date de ce tirage. A toutes les personnes qui ont contribué en argent ou en articles au bazar, nous offrons nos plus vifs remerciements. Parmi les personnes des paroisses voisines qui nous ont honorés de leur présence, mentionnons — de Willow Bunch: M. le curé Lemieux, Mme F. X. Bellefleur, Mme O. Hallé, M. et Mme W. Cayer et Mlles O. et A. Cayer, M. Jean Bonneau, MM. Hector et Balthasar Beaulne, Mlles K. Beaulne et I. Dionne. M. Ph. Légaré, boucher, empêché de venir, avait fait parvenir aux Dames un chèque de $50.00.

De St-Victor: M. le curé Rondeau, MM. Vaudrin et Wilhelm. M. Alph. Lalonde envoya un chèque de $10.00.

D'Assiniboia: M. le curé, empêché de venir, a tenu à nous envoyer sa généreuse offrande. Mme Pelletier et Mlle Douillard, de Willows.

De Kantenville: M. et Mme Ernest Lamontagne et M. Edmond Lamontagne. Tous les nôtres ont fait acte de présence en dépit de la très mauvaise température tous les soirs du bazar.

Grand merci aux personnes suivantes qui ont eu la bienveillance de nous envoyer des objets pour le bazar: MM. et Mmes Ls. Beauchesne, J. D. O. Cayer, Michaelis, Em. Croisetière et Em. Longchamp; L. Duperreault, A. Breault, Mailloux, J. N. Ménard, Dessennes, Caillet, Alf. Cornellier, Shauuberg, Forest, Labrie, Bracey, Colton, McDermott, Létourneau, Cameron, L. Duperreault, le curé Rondeau, et le curé C. Poirier; M. et Mmes S. Ducharme, O. Hallé, H. Lavallée, T. Bonneau, J. Beaulne, W. Cayer, MM. S. Beauchesne, Hébert, Dr Godin, J. Bonneau, Henri Cayer, A. Chrétien, l'abbé Ménard, Monley, M. et Mme Thielens, de St-Victor, Ernest Lamontagne, Jos. Lalonde, J. O'Farrel, J. Collins, McGrath, Roy, Alf. et Eug. Lalonde, Mlles E. Longchamp, Léona, Ars. et Olive Cayer, G. et Irène Fournier, du Lac Pelletier, Georgiana Sabourin, Léonie Bélanger, Yvonne Breault, I. Caillet, McNamar, Y. Lamontagne, I. Joly MM. J. Sicard, H. Boulay, T. Eaton Co., de Régina, The Robin Hood Co., The Lake of the Woods Co., Wilson & Scott, et Skinner, The Spencer Elevator Co., MM. Morrissette, Jos. Duperreault, Alph. Vaudrin, Cloutier, M. et Mme Gagné, marchand de Willow Bunch, Beausoleil, du village de Willow Bunch, Fortunat Beauparlant, photographe, Mme Kreisch, R. Granger, etc., etc.

A tous nos remerciements réitérés.

PARTIE DE CARTES.—Le 21 novembre à la salle de Lourdes il y eut partie de cartes et un souper aux tartes. On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée. Avant la distribution des prix, le Rév. P. Ménard curé, félicita chaleureusement toutes les personnes présentes et toutes celles qui ont aidé au bazar. Il eut un bon mot pour l'élément protestant pour le patronage qu'il a accordé à nos fêtes.

1er prix des dames: Mme Colton; 1er prix des messieurs: M. M. Shields; prix d'encouragement pour les dames. Mme P. Létourneau; pour les messieurs: M. Gunson.

—o—

### Irrégularité dans les élections de Winnipeg

Winnipeg.—Un comité présidé par F. J. Dixon, l'un des chefs du mouvement ouvrier, a relevé les noms d'une vingtaine de personnes coupables d'avoir violé la loi aux élections municipales. On prétend que de nombreux citoyens ont voté plus d'une fois pour l'élection du maire et que des contribuables de la ville résidant actuellement à Montréal, Toronto, Chicago et Vancouver, ont également voté. Il n'est pas question d'invalider l'élection du maire Gray, mais simplement de punir les coupables, qui sont passibles de peines s'étendant de six mois de prison à deux ans de travaux forcés.

# Informations Agricoles

## Fèves précoces

(... Fermes expérimentales)

Il y a bien longtemps que l'on ... des fèves au Canada et ce ... est fort apprécié pour la ... en gousses, à l'état vert, ... sous forme de graine mûre; ... cette plante est encore ... cultivée autant qu'elle ... L'une des difficultés ... qui s'oppose au développement de la production des ... c'est que cette récolte ... sensible à la gelée. Les ... ordinaires n'arrivent pas à ... dans les districts où la ... est très courte. Cependant ... des districts au Canada où ... fèves ne sont jamais cultivées ... leur graine et où pourtant ... culture pourrait être tentée ... de bonnes chances de succès. ... est d'avoir des variétés ... précoces.

C'est justement pour encourager la population à employer plus ... que le céréaliste du Dominion a entrepris, pour la ... fois, de distribuer cet ... échantillons d'une fève ... culture, productive et ... précoce. Nous ne recommandons pas cette variété pour les ... où l'on cultive déjà les ... les mieux connues, car ... couleur brune et elle ne ... peut-être pas autant que ... blanches, qui ne mûrissent pas aussi tôt. Mais les cultivateurs de presque toutes les parties du Canada où la fève ordinaire ne vient pas à maturité, feront bien de demander un échantillon de cette nouvelle variété ... à l'essai. Cette ... est une sélection d'une ... que nous sommes pro... ... il y a quelques ... Elle est présentée sous le nom de Fève norvégienne Ottawa ... Le nombre d'échantillons dont nous disposons est nécessairement limité, mais il sera possible d'en envoyer au moins quelques-uns à presque tous les ... où ils peuvent être utiles. Nous n'en ... pas les demandes des cultivateurs qui demeurent dans les localités où la culture des fèves est déjà bien ... où elle réussit, mais ... tous les cultivateurs qui n'ont pas encore trouvé une variété ... précoce, à nous écrire.

... dit que cette fève ... jaune qui n'est pas ... par le public, mais elle ... excellente pour ... et elle n'a aucun défaut qui puisse l'empêcher de faire une bonne fève de table. Nous ne la recommandons pas ... comme fève verte, ... gousse.

C.-E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion

---

## Moulées de fabrique comparées aux moulées régulières

(Notes des Fermes expérimentales)

*Moulées de fabrique.*—"Lorsque les ... manquent", dit le ... on mange des canel... Aujourd'hui que l'avoine ... le dollar, que le blé d'Inde ... $1.70 ou environ, le son à ... les tourteaux de lin à ... et ainsi de suite, l'éleveur ... est en train de faire vérifier le proverbe à ses bêtes en ... pour elles et sans les ... tous les aliments meilleurs ... qu'on lui offre.

Par "moulées de fabrique" ou "produits de meunerie" ... on entend les mélanges commerciaux ou préparés au moulin. Le terme "moulées ... (*standard meals*) s'entend des aliments comme le son, ... de lin, les tourteaux de coton, etc. Certes il existe des ... excellentes sur le marché, mais le bon acheteur fera bien de ... avec méfiance les aliments tout préparés, quelque alléchant que soit le nom qu'ils portent. Qu'il les considère comme ... tant qu'ils n'auront pas prouvé leur innocence.

Qu'il soit bien compris tout d'abord qu'un acheteur ne devrait pas accepter un aliment quelconque sur la garantie orale du vendeur. La loi des aliments commerciaux déclare spécifiquement que le vendeur d'un aliment doit toujours fournir une garantie de la quantité de protéine, de matière grasse ou de cellulose que cet aliment renferme. Malheureusement, cette loi n'est pas toujours rigoureusement appliquée et du reste elle laisse trop de latitude. Malheureusement aussi, beaucoup de nourrisseurs n'apprécient pas comme ils le devraient la valeur de la garantie; ils ne savent pas interpréter cette analyse. Pour eux, le prix est le seul guide. Beaucoup trop de gens se laissent attirer par des mélanges préparés spécialement pour faire de la réclame, et qui ne sont, en somme, que d'excellents échantillons de l'art du camouflage; ils oublient qu'ils pourraient acheter, *en qualités régulières*, pour les mélanger eux-mêmes, chez eux, les ingrédients dont on prétend que ces mélanges se composent et que les mélanges ainsi préparés leur reviendraient à meilleur compte que l'article de commerce.

A ceux qui ne savent pas interpréter l'analyse (et il n'y a réellement pas d'excuse aujourd'hui pour cette ignorance) nous avons un conseil à donner: Tenez-vous en aux produits réguliers, et faites les mélanges chez vous.

Il y a trois facteurs mécaniques que le fabricant peut habilement utiliser pour rendre une moulée plus appétissante: fine mouture (superfine aujourd'hui), changement de couleur et de goût, et parfait mélange. La première n'exige aucun commentaire — nous nous bornerons à féliciter l'homme qui a inventé une machine capable de réduire la balle en poussière — la deuxième comporte l'emploi de suppléments comme la mélasse de qualité inférieure, le sel, etc., et le cultivateur est agréablement surpris de voir avec quelle avidité ses animaux mangent les moulées (mais la chaudière à lait n'en est pas plus pleine pour cela): la troisième, le mélange mécanique parfait des parties finement moulues, qui, comme le lait de chaux couvre une multitude de péchés et de pécheurs.

Outre les éléments réguliers d'un mélange qui sont, par exemple le blé d'Inde, l'avoine, l'orge, les pois, le petit son (gru) le son, etc., etc. que peut-on ajouter pour obtenir le volume et le profit? Une question nous fournira la réponse: Pourquoi, par exemple, presque tous les fabricants d'avoine roulée vendent-ils aussi des aliments à bétail? Parce qu'ils ont de la balle, de la petite avoine et des déchets de moulins qu'ils trouveraient difficilement à écouler sous la forme originale. Le fait que les maisons les mieux réputées fabriquent un produit qui est souvent d'une qualité excellente, dans le seul but de faire passer subepticement un produit gênant, nous apprend ce que l'on peut attendre de ces maisons qui font leurs opérations en secret. Lorsqu'une maison, dont la réputation ne vous est pas connue, offre une moulée d'avoine ou une moulée d'orge ou une moulée de maïs ou une moulée mélassée, ouvrez l'œil et le bon.

On ne se contente pas, du reste, d'ajouter un excès de fibres sous forme de balle; on est allé plus loin dernièrement en incorporant à bien des moulées commerciales une matière adultérante sous une forme plus insidieuse. Le sous-produit des élévateurs de l'Ouest que l'on appelle "criblures" a, lorsqu'il a été soumis à un deuxième nettoyage (*criblures renettoyées ou modèles*) une très haute valeur pour l'alimentation de certains animaux. Cette valeur a été démontrée d'une façon qui ne laisse aucun doute par les fermes expérimentales, mais ces institutions, de même que beaucoup d'autres particuliers, ont aussi acquis la preuve regrettable que ce produit n'est pas toujours du type modèle. Il semble même que le fabricant emploie parfois les *déchets* de ces criblures, de sorte que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce des mélanges qui ne comportent qu'un pourcentage de criblures et dont la base est formée de déchets. La combinaison de déchets de criblures, d'enveloppes d'avoine, de balle, de balayures et de mélasse, avec ce que le chimiste appelle, lorsqu'il a des doutes, une *trace* de farine de son, de blé d'Inde et de lin, est aujourd'hui un fait accompli, merveilleux, mais redoutable.

Sans doute, personne ne songerait à s'opposer à l'emploi de criblures modèles renettoyées dans une moulée commerciale, pourvu que le prix soit juste. Les criblures sont un bon aliment, leur seul défaut est qu'elles peuvent noircir et rendre le produit moins attrayant. On a constaté que certaines graines de mauvaises herbes trouvées dans les criblures non renettoyées et dans les déchets sont réellement vénéneuses pour le bétail. Elles sont amères, mais la mélasse en cache le goût. En somme, l'acheteur paie un gros prix pour un pauvre aliment qui offre en outre le danger de salir sa ferme, sinon de faire périr ses animaux. Que l'on s'en tienne au meilleur type de criblures d'élévateur, et l'on aura un aliment des plus désirables, comparables aux moulées régulières dont nous avons déjà parlé. Quant au sous produit de mauvaise qualité qu'on le contrôle rigoureusement, et qu'on le place là où il ne pourra plus tenter les fabricants peu scrupuleux.

L'orge rejetée, le blé gelé, le blé d'Inde moisi et les grains endommagés en général, trouvent à s'introduire dans les mélanges commerciaux, qui se vendent à des prix alléchants par comparaison aux moulées régulières. Il est possible même qu'une enquête rigoureuse, appliquée à l'art des mélanges des moulées commerciales, révélerait peut-être des faits plus étranges que l'on ne pourrait imaginer.

Quand vous achetez des mélanges commerciaux, adressez-vous donc à une maison de confiance. Ces maisons vendent sous inspections, elles font analyser leurs produits et disent la vérité, quand bien même elles ne la disent pas toute.

Nous étudierons dans un prochain article la question des moulées et des mélanges réguliers.

G. B. ROTHWELL,
Eleveur suppléant du Dominion

---

## MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

| | |
|---|---|
| No. 1 Nord | $1.92 |
| No. 2 Nord | 1.89 |
| No. 3 Nord | 1.84 |
| No. 4 Nord | 1.76 |
| No. 5 Nord | 1.65 |
| AVOINE | $0.90 |
| ORGE | $1.25 |
| FOIN, non pressé | $16.00 à $18.00 |
| MOULEE, 100 livres | 2.60 |
| SON, 100 livres | $2.25 |
| BEURRE, la livre | 60c |
| ŒUFS, la douz | 65 à 75c |
| POMMES DE TERRE | $1.50 à $1.75 |
| POULET, la livre | 25 à 28c |
| PORC, la livre | 23c |
| BŒUF, la livre | 13c |
| MOUTON, la livre | 20c |

## MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

| | |
|---|---|
| Bouvillons de choix | 9 à 10 |
| De boucherie | 7 à 8 |
| Génisses | 5 à 8½ |
| Vaches | 4 à 8 |
| Communs | 4 à 5 |
| Conserve | 3½ à [illegible] |
| Bœufs | 4 à 7½ |
| Taureaux | 4 à 6 |
| Veaux | 5 à 8½ |

MOUTONS

| | |
|---|---|
| Béliers | 9 à 10 |
| Brebis | 7 à 8½ |
| Agneaux | 10 à 12 |

## MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11,00 à 12.00; bons, 9.50 à 10.00; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.00 à 10.50; assez bonnes, 9 à 9.50. Vaches de boucherie, de choix, 9 à 9.50; assez bonnes, 8 à 9; moyennes, 5.50 à 6.50; conserve, 4.50 à 5.00; vaches laitières, $75.00 à $100.

A engraisser, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; assez bons, 6.00 à 7.00.

Taureaux, de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.50 à 5.00.

Bœufs, de choix, 7 à 8; assez bons, 6 à 7; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux légers de choix, 7.50 à 8; pesants de choix, 6.50 à 7.50.

Moutons, de choix, 8.00 à 8.50; agneaux de choix, 12 à 13; brebis de choix, 8.50 à 9.00.

Porcs de choix, 15.50; pesants, 12.50 à 13.50; truies, 11.50; verrats, 11.00; légers, 13.50 à 14.00.

## MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No. 2 C.W., 88¼; 3 C.W., 85¼; 1 fourrage 83½; 2 fourrage 83¼.

ORGE—No. 3 C.W., 1.55½; 4 C.W., 1.47½; fourrage, 1.30.

LIN—No. 1 N.W.C., 5.11; 2 C.W., 5.06; 3 C.W., 4.70.

SEIGLE—2 C.W., $1.66.

## PRINCE-ALBERT

### Bazar paroissial

Aujourd'hui et demain, mercredi et jeudi, dans la salle des Chevaliers de Colomb, avenue centrale, se tient le bazar organisé par les dames de la paroisse au profit de la cathédrale.

Tous se feront un devoir de l'encourager.

### A. C. F. C.

La soirée de l'A.C.F.C. annoncée pour jeudi dernier n'a pu avoir lieu à cause de réparations urgentes à effectuer dans la salle paroissiale. Il n'a pas été possible de la remettre à cette semaine, à cause du bazar, et le comité se voit dans l'obligation de la renvoyer après le jour de l'an. Dans l'intervalle, probablement le premier dimanche de janvier, les membres du cercle local seront convoqués pour les élections annuelles.

### M. Maharg expose le programme des fermiers

Un grand nombre de personnes sont venues au Théâtre Empress, ... soir, entendre M. Maharg, président des Grain Growers de la Saskatchewan et député fédéral de Maple Creek, exposer le mouvement politique des fermiers. L'orateur a expliqué clairement les différents points de la plate-forme, faisant ressortir qu'elle n'était pas un programme favorisant une classe, mais bien un véritable programme national visant à améliorer la situation de toutes les catégories d'individus. Il a vivement engagé ses auditeurs à se rallier au mouvement, dans le but d'obtenir pour ce pays un meilleur gouvernement.

M. A. Baynton, directeur de district des Grain Growers, et Mme Flatt, présidente des Women Grain Growers de la Saskatchewan, ont également parlé.

La réunion était présidée par le maire McLeod. Le député fédéral de Prince-Albert, Andrew Knox, était présent.

### Concert de la Société Chorale

La température rigoureuse a été un obstacle sérieux au succès du concert de la Société Chorale, la semaine dernière. Plusieurs solistes, atteints de rhume, avaient dû rester à la maison, comme avaient fait, du reste, de nombreux amateurs de musique. Les artistes ne se sont pas moins acquittés de leur lourde tâche avec honneur et le directeur du choeur, M. Buckler, a droit à des félicitations. Au nombre des solistes se trouvait Mme J. E. Morrier qui s'est faite applaudir dans deux chansons, dont l'une en français.

### Assemblée de protestation

L'assemblée de protestation contre les atrocités dont sont victimes les Juifs de l'Ukraine avait amené un bon nombre de citoyens à l'hôtel de ville. Une résolution condamnant énergiquement ce pénible état de choses a été adoptée à l'unanimité. Le principal orateur a été S. Abrahamson, de Winnipeg, qui a fait un vigoureux plaidoyer en faveur des Juifs, faisant ressortir qu'ils ne sont nulle part satisfaits parce qu'ils n'ont pas de pays à eux.

L'aveu de ce mécontentement a frappé l'échevin P. W. Mahon, qui a dit ne pas en voir la raison. Il avait toujours pensé que les Juifs étaient, au contraire, des gens heureux. Ceux de Prince-Albert, du moins, sont hautement respectés et l'un d'eux a été tout récemment élu échevin.

—M. T. J. Foley, propriétaire du Merchants Hotel, est mort hier midi, à l'hôpital de la Sainte-Famille, après une douloureuse maladie.

### Municipalité de Buckland

Aux élections de la municipalité rurale de Buckland, Richard Dice a été réélu préfet par 230 voix contre 100 accordées à son concurrent Martin Blanchard.

Le règlement sur la loi des animaux a été endossé par 234 électeurs, tandis que 96 ont voté en faveur de l'élevage en liberté.

Dans la division no. 2, Arthur Pollocq a défait Frank Cook par 23 contre 17. Dans la division no. 4, Arthur Mayer a été élu par 77 voix contre G. Newell qui en a recueilli 14.

A la dernière assemblée du conseil — la dernière de l'année — on a adopté une résolution demandant au département de l'Intérieur d'annuler le bail par lequel une section et demie de terre, T. 49 et 50, R. 26 2, était louée. Ce bail avait été accordé à la condition qu'il y soit construit une école d'instruction agricole pratique avec trente élèves au moins. Aucune école de ce genre n'ayant jamais existé durant le cours du bail, on s'efforcera de faire mettre cette terre à la disposition du bureau d'établissement des soldats.

D'après un avis reçu du département des Affaires Municipales, les arrangements pour les avances de grains de semences seront les mêmes en 1920 qu'en 1919.

### Almanach de la Langue française

Notre provision d'*Almanachs de la Langue française* se trouvant momentanément épuisée, les personnes qui nous ont envoyé leur commande tout récemment sont priées de bien vouloir patienter un peu.

Secrétariat de l'A.C.F.C.

### Un jugement du Conseil privé donne raison à un fermier de la Saskatchewan

Régina.—En 1912, Charles J. Schofield, de Beverley, Sask., avait acheté de la compagnie de machines Emmerson - Brantingham un tracteur supposé être de 30 chevaux. La machine n'ayant pas donné satisfaction et la compagnie refusant d'y voir, en novembre 1914, Schofield poursuivait cette dernière, lui réclamant des dommages et le prix qu'il avait payé.

L'affaire fut jugée par un jury, à Swift Current, devant le juge Lamont, en mai 1916. Le procès dura trois jours. Schofield obtint des dommages pour une somme égale à celle qu'il devait à la compagnie, et il devait garder le tracteur.

La compagnie fit appel devant la cour d'appel de la Saskatchewan; en janvier 1918, celle-ci renvoyait l'action de Schofield et rendait jugement en faveur de la compagnie.

Le fermier en appela alors à la cour suprême du Canada, laquelle renversa le jugement de la cour d'appel et restaura celui du juge Lamont.

La compagnie, à son tour, porta l'affaire devant le conseil privé, où le jugement initial du juge Lamont a été confirmé, cette fois sans appel. Schofield obtient $4,450.90 de dommages-intérêts.

Il est donc clair, d'après ce jugement, que les compagnies de machines, en vendant des tracteurs d'un certain pouvoir, doivent livrer des tracteurs de ce pouvoir et non pas des machines qu'ils prétendent avoir ce pouvoir. De plus, la question du pouvoir n'a pas besoin d'être décidée par l'acheteur pendant la période d'essai, mais celui-ci a le droit de prendre une action pour dommages à n'importe quel moment qu'il découvre une défectuosité après la période d'essai.

### Condamné à un sou d'amende et aux frais

Un locataire peut-il sous-louer une partie de son appartement sans la permission du propriétaire? Ce n'est pas l'avis de la cour à Halifax, qui a condamné à un sou d'amende et aux frais un locataire poursuivi de ce fait par son propriétaire.

### Parce que le crime n'a pas cessé...

La "Ligue apostolique des Nations" fait les justes remarques suivantes, au sujet de la situation vraiment inquiétante où se débat l'univers, depuis que l'on s'est mis en travail pour y restaurer la paix, mais en s'efforçant de se soustraire, pour ce grand œuvre, à l'action providentielle de Dieu et au concours de son Eglise:

"Redisons la parole du Pape: "Les calamités présentes ne prendront point de fin, tant que le genre humain ne sera pas revenu au Seigneur".

"Méditons la parole du Cardinal Mercier: "Il n'en faut point douter, le crime que nous expions en ce moment, c'est l'apostasie officielle des Etats et de l'opinion publique." Le crime n'a pas cessé, et l'on voudrait que le châtiment cessât! Le Conseil Suprême des Alliés gagnerait à approfondir les graves paroles de Bossuet: "Celui qui règne dans les Cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux Rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons". Les leçons ne sont-elles pas assez claires, assez fortes? — Et cette impuissance même à faire respecter ces décisions, n'est-elle pas le premier châtiment d'une conférence qui a refusé de s'incliner devant Dieu, et qui, avec obstination, a voulu ignorer Jésus-Christ et son Vicaire. De cette manière, tout ne s'explique-t-il pas parfaitement?

### PENSEES

Si certains hommes ne vont pas dans le bien jusqu'où ils peuvent aller, c'est par le vice de leur première instruction. *La Bruyère.*

Nous pardonnons beaucoup à ceux qui nous admirent. *Alceste.*

# EN FAMILLE

## AU DIVIN ENFANT

*Petit enfant, que tu es doux! De quel éclat brillent tes yeux! Ils semblent presque parler, quand le regard de Marie rencontre le tien.*

*Combien faible est ton petit cri! Semblable au gémissement de l'innocente colombe est ta plainte de douleur et d'amour dans ton sommeil.*

*Quand Marie te dit de dormir, tu dors; à son appel, tu t'éveilles, content sur ses genoux, content aussi dans la crèche rustique.*

*O le plus simple des enfants, avec quelle grâce tu te soumets à la volonté de ta mère! Tes manières enfantines trahissent la science d'un Dieu qui se cache.*

*Lorsque Joseph te prend dans ses bras et qu'il caresse tes petites joues, tu le regardes dans les yeux avec ton innocente douceur.*

*Oh! tu es bien ce que tu parais être: une petite créature de sourires et de pleurs. Et pourtant tu es Dieu et le ciel et la terre t'adorent en tremblant.*

*Oui Enfant chéri, tes petites mains qui se jouent dans les cheveux de Marie soutiennent au même moment le poids de l'univers.*

*Tandis que tu serres le cou de Marie d'une étreinte tendre et tenace, les plus fiers Séraphins se voilent devant ta face, ô divin Enfant!*

*Quand Marie a étanché ta soif et calmé tes faibles cris, les cœurs des hommes demeurent encore ouverts devant ton trône endormi.*

*Faible Enfant, serais-tu donc mon Dieu lui-même! Oh! alors il faut que je t'aime; oui, que je t'aime, que j'aspire à répandre ton amour chez les oublieux mortels.*

*Dors, doux Enfant, au Coeur vigilant; dors, Jésus chéri, car toi, un jour, tu veilleras; tu veilleras pour souffrir et pour pleurer.*

P. FABER.

## Les Saints Bergers de Bethléem

A un mille environ de Bethléhem en Judée, non loin de la grotte qui fut témoin de la naissance du Sauveur, dans une vallée fertile en gras pâturages, se dressait la tour d'Ader ou du troupeau. En Palestine, comme dans d'autres pays de l'Orient, les troupeaux passaient la nuit en plein air, même pendant l'hiver. Pour les protéger contre les animaux féroces et contre les voleurs, des tours plus ou moins hautes s'élevaient de distance en distance, servant tout ensemble d'abri contre les attaques des hommes et des bêtes, et de lieu d'observation pour les bergers préposés à la garde des troupeaux. La tour d'Ader était très ancienne: nous lisons dans la Genèse que Jacob avait planté sa tente dans son voisinage immédiat.

C'est aux bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux près de cette tour que l'archange Gabriel, le messager de l'Incarnation, vint apporter au milieu de la nuit la parole si ardemment désirée par l'humanité toute entière, depuis quatre mille ans: "Il vous est né aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur." Ainsi fut réalisé, dans le silence majestueux d'une de ces belles nuits d'Orient, la parole du prophète Michée: "Et vous, tour du Troupeau fille de Sion, environnée de nuages, le Seigneur viendra jusqu'à vous." D'après la tradition la plus autorisée les bergers appelés au berceau de l'Enfant-Dieu étaient au nombre de trois, représentant les trois races humaines, qui couvraient la face de la terre! et que Jésus venait racheter. Ils étaient les descendants d'Abraham et de Jacob, de ces pasteurs de troupeaux, à qui avaient été faites les promesses du Messie.

Laissant aussitôt leurs troupeaux errer à l'aventure, les bergers, guidés par une lumière céleste, ne tardent pas à découvrir la grotte où la Sainte Famille s'était réfugiée. C'est une sombre caverne creusée dans le rocher aux murs froids et nus. Dans une étable rustique sur un peu de paille, ils aperçoivent un petit enfant enveloppé de misérables langes. Il leur sourit. Les bergers tombent à genoux.

Combien de temps dura leur adoration? Quelle fut la naïveté que, à ce moment, monta de leur cœur à leurs lèvres? Eurent-ils le privilège, après avoir adoré leur Sauveur, de le presser dans leurs bras, de le couvrir de baisers? C'est le secret de Dieu. Tout ce que nous savons, c'est qu'ils quittèrent l'obscure étable ravis d'admiration et que pendant le reste de leur vie, ils chantèrent sur la colline et dans la vallée l'infinie tendresse de Jésus pour les pauvres petits.

## La bénédiction du père

De toutes les joies qu'apportent à profusion les fêtes de Noël et du nouvel an, de toutes les bonnes et anciennes coutumes qui se réveillent et qui se répètent, aucune ne revêt un caractère aussi solennel, aussi sublime que la bénédiction du père au jour de l'an.

Ici, c'est un tout jeune père qui pour la première fois appelle sur son petit enfant les bénédictions d'en haut. Là, c'est un homme, dans la vigueur de l'âge, entouré d'enfants qui commencent à comprendre qui demande *au ciel de* répandre sur la tête de ces adolescents des faveurs spéciales à chacun d'eux. Plus loin, c'est un père que l'âge a muri, qui, plus que jamais se rendant compte de sa mission, met toute son âme dans son appel pour ceux qu'il aime. Encore, c'est un vieillard aux cheveux blancs, qui, pour la dernière fois, peut-être, étend sa main sur la tête de deux et parfois trois générations.

Cette coutume, sans doute apportée de la France, s'est conservée et transmise dans la tradition et coutume nationale. Semble-t-elle se perdre? Nous espérons bien que non. Pareille chose serait un signe de dégénération de notre race, sa disparition paraîtrait comme un signe fatal de faiblesse morale.

La bénédiction du père doit réjouir le ciel, puisque Dieu, après l'avoir fait père, lui donne quelque chose de sa haute puissance. Oui, quand il lève la main pour bénir ses enfants, il sent bien en lui-même la grandeur de sa mission, la sublimité de son ministère de père.

Si ce privilège de la bénédiction au jour de l'an appartient au père, c'est à la mère d'inculquer dans l'âme de ses jeunes enfants cette pieuse coutume, de leur en donner la signification, de leur en faire comprendre la grandeur. A nous, mères canadiennes-françaises, de conserver en honneur cette coutume: de la raviver si, par négligence, elle est passée dans l'oubli.

—*Les grandes âmes ne veulent rien que le grand. Tous les artifices paraissent honteusement puérils à qui flotte dans l'infini.*—Amiel.

—*Sois ce que tu dois être, le reste regarde Dieu.*—Amiel.

## L'origine de l'arbre de Noël

Quel fut l'inventeur de l'arbre de Noël et depuis quelle époque est-il en existence? Telles sont les deux questions entourées de mystère et qui ont été laissées sans solution par les chroniqueurs des anciens jours.

Certains croient qu'il nous vient de l'Egypte puisque les anciens habitants de ce pays employaient à certaines fêtes de l'hiver une branche de palmier, recouverte de 12 bourgeons. La première signifiait l'année, les derniers indiquaient les 12 bourgeons de l'arbre.

Ceux qui sont moins hardis veulent faire remonter son existence à l'époque de la Germanie, qui connaissait l'arbre de Noël avant qu'il fut introduit en France ou en Angleterre.

On rapporte que ce porteur d'étrennes de la Noël fut connu en Angleterre, après le mariage de la reine Victoria au prince Albert d'Allemagne, mais où les Allemands prirent-ils l'idée de l'arbre de Noël, c'est ce qu'un écrivain a tenté d'expliquer.

"Très loin dans l'histoire, on parle de teutons, croyant dans un frêne mystique "Ygdrasil", dont les racines et les branches misaient le monde de la vie au monde la mort. Au pied de cet arbre Ygdrasil étaient assises les trois déesses qui déterminaient les destinées des hommes, et Ygdrasil portait sur ces branches les récompenses méritées par ces premiers."

Est-ce assez pour nous faire conclure de la certitude de l'origine de notre présent arbre de Noël? Non, bien que son introduction en Angleterre par le Prince Albert d'Allemagne nous laisse à croire qu'il est d'origine teutonne.

Il fut dressé pour la première fois en Angleterre à Windsor, en 1840, après la naissance du Prince Royal, enfant de l'Impératrice Victoria et du Prince Albert.

Depuis cette époque, pauvres comme riches offrent à leurs enfants les cadeaux de Noël, suspendus à un arbre décoré et illuminé.

Il avait été probablement importé en Germanie par les légions conquérantes de Drusus, puisque Virgile en fait mention dans ses Géorgiques.

### Le Fichu-Omnibus

D'un bulletin paroissial de France:

M. le curé connait, tout comme un autre, les difficultés de la vie chère et l'augmentation du prix des étoffes. Il compatit bien vivement à la peine des jeunes filles qui ne peuvent se procurer, pour leur mariage, qu'une demi-robe, laissant la poitrine et les bras découverts.

Aussi vient-il d'acheter un très beau fichu de laine blanche qui restera à la sacristie et qu'il s'empressera d'offrir et d'imposer, pour la cérémonie, aux jeunes mariées trop légèrement vêtues qui risqueraient de prendre froid dans notre église.

Ces sentiments bien paternels seront appréciés de toutes les intéressées.

## RECETTES

### Pour Noël et le Jour de l'An

BONBONS A LA CASSONNADE

Ingrédients: 2 tasses de cassonnade, 1-2 tasse de lait, gros comme une noix Grenoble de beurre, noix Grenoble, vanille.

Préparation: Faites bouillir jusqu'à temps que ça vienne grumeleux quand vous en mettez dans l'eau froide, retirez du feu et battez jusqu'à ce qu'il épaississe, puis ajoutez une tasse de noix hachées et de la vanille au goût. Versez dans un plat beurré.

BONBONS AUX PISTACHES

Prenez deux tasses de sirop de blé d'Inde, les trois quarts d'une tasse de pistaches, une cuillerée à table de vinaigre.

Faites bouillir le sirop sans le brasser, jusqu'à ce qu'il forme boule dans l'eau froide. Ajoutez le vinaigre et les noix juste avant d'enlever de dessus le feu. Versez dans un moule beurré; cassez en morceaux quand c'est froid.

BONBONS MEXICAINS

Prenez deux tasses de sirop de blé d'Inde, un ou deux blancs d'oeufs, une cuillerée à thé de vanille.

Faites bouillir le sirop jusqu'à ce qu'il fasse boule jeté dans l'eau froide. Battez les blancs d'oeuf et versez-les tranquillement dans le sirop, en battant sans cesse. Ajoutez la vanille et continuez à battre jusqu'à ce que le bonbon garde sa consistance jeté sur du papier ciré. Des noix et des fruits peuvent être ajoutés quand c'est presque à point.

BEIGNES A LA NOEL

Ingrédients: 1 tasse de sucre; 3 oeufs; 1 cuillerée à soupe de lait doux; gros comme un oeuf de beurre; une pincée de sel; farine; essence.

Préparation: Défaites en crème le sucre et le beurre. Ajoutez les oeufs bien battus ainsi que le lait, le sel et assez de farine pour faire une pâte épaisse. Il faut sasser 1 cuillerée à thé de poudre avec chaque tasse de farine qu'on met. Faites cuire dans le saindoux bien chaud.

BEIGNES A LA MELASSE

Ingrédients: 1 tasse de mélasse; 2 tasses de lait de beurre; 2 oeufs; 2 cuillerées à thé de soda à pâte sassé avec la farine, et assez de farine pour faire une pâte molle. Faites cuire dans du saindoux très chaud.

MACARONS

Les trois quarts d'une tasse de beurre, une livre de sucre blanc, trois oeufs, deux cuillerées à thé d'amandes amères, deux cuillerées à thé de poudre à pâte, deux cuillerées à table de lait, deux tasses de farine. Faites des petites boules. Cuisez au four.

OIE ROTIE

Apprêtez l'oie, lavez et frottez-la avec une brosse et de l'eau savonnée.

Passez-la à l'eau froide et faites-la sécher. Farcissez avec la farce ancienne, saupoudrez de sel et de poivre, et mettez-lui 5 ou 6 bandes de porc salé gras sur l'estomac. Faites cuire 2 heures, sur la flamme moyenne, et arrosez souvent avec le gras de la lèchefrite. Enlevez le porc avant cuisson complète. Servez avec sauce aux pommes.

## Cachez vos nids...

*Petits oiseaux qui chantez dans la plaine,*
*Sur les galets, les maisons, les fenils,*
*Et dont la voix de tendresses est pleine,*
*Cachez vos nids!*

*Soyez prudents. Songez que les tempêtes*
*Portent la mort dans les champs dégarnis;*
*L'ombre des bois abrite mieux vos têtes;*
*Cachez vos nids!*

*Peut-être, un jour, oiseaux, des mains cruelles*
*Viendront s'abattre à vos foyers bénis;*
*Vous sentirez des frissons sous vos ailes;*
*Cachez vos nids!*

*Et vous aussi, jeunes couples sans tache,*
*Dont l'âme a soif de bonheurs infinis,*
*Pour que la paix à votre amour s'attache;*
*Cachez vos nids!*

BLANCHE LAMONTAGNE.

## EVANGILE

### Le quatrième Dimanche de l'Avent

*S. Luc, III*

La quinzième année de l'empire de Tibère-César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe son frère, de l'Iturée et de la Traconite, et Lysanias, d'Abilène; sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au livre des Prophéties d'Isaïe: Une voix crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers: toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, les raboteux seront aplanis, et tout homme verra le Sauveur envoyé de Dieu.

### Pensée de la semaine

*La principale et seule partie d'un honnête homme est de faire toujours bien son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est impossible qu'on s'acquitte de tous les autres si l'on manque à ce premier.*
*Colbert.*

## Pour s'amuser en famille

### Le problème des canards

Un bon paysan qui faisait l'élevage des volailles mit un jour dans sa carriole une vaste cage d'osier contenant quelques beaux canards qu'il s'en fut vendre à la ville. En route il rencontra une fermière qui lui proposa de lui acheter la moitié de ses canards, plus la moitié d'un des canards restants. Le paysan accepta.

Le marché eut lieu sans causer la mort d'un seul volatile. Un peu plus loin, le maître d'hôtel d'un grand restaurant arrête à son tour l'éleveur et lui demande de lui vendre la moitié des canards qui lui restent, plus la moitié d'un canard. Le paysan y consent et on conclut l'affaire sans tuer un seul animal.

Le marchand de volaille arrive enfin à la foire qui se tenait sur la grande place de la ville: à peine y est-il installé qu'un acheteur se présente et lui prend la moitié du reste de ses canards, plus la moitié d'un, toujours sans effusion de sang. Le paysan ayant tout vendu va se promener. Combien avait-il de canards en partant de chez lui?

Voici la solution du problème. Le paysan avait sept canards. La première cliente lui en acheta la moitié soit trois et demi, plus un demi, ce qui faisait quatre. Il en restait trois. Le second acheteur lui en prit la moitié plus un demi, soit un et demi plus un demi, ce qui faisait deux. Et le dernier prit la moitié plus un demi, soit un canard.

### Les petits cordons

Le conducteur du jeu rassemble des cordons (ou de simples ficelles) qu'il place d'abord dans le sens de la longueur, puis qu'il plie en deux; il tient l'endroit plié, ficelé, dans une main. Il s'assied, et chaque joueur, assis ou placé de façon à ce que tous forment l'éventail, tient une extrémité du cordon ou de la ficelle.

Ceci fait, le conducteur commande:
—Lâchez!

A ce mot, tous doivent tirer l'extrémité des cordons et se mettre debout, s'ils sont assis. S'ils sont déjà debout, ils sauteront sur place, puis resteront tranquilles.

Le conducteur dit ensuite:
—Tirez!

A ce mot, les enfants doivent *lâcher* l'extrémité des cordons et s'asseoir.

S'il sont déjà assis, ils diront, en lâchant le cordon:
—Voilà!

Ceux qui se trouveront en défaut seront trois fois sans tenir un cordon.

On le voit, le jeu consiste à faire le contraire de l'ordre donné. Bien entendu, on alterne irrégulièrement les commandements. Ainsi, on dira, trois fois de suite: "Tirez!" puis une fois: "Lâchez!"

### Dans un magasin

Pendant que sa mère marchande les bibelots, un bébé, qui a bien trois ans, occupe ses loisirs à attraper des mouches sur la vitre, d'où indignation d'un second bébé (quatre ans), fils du boutiquier.

—Dis donc, veux-tu laisser nos mouches tranquilles, toi?

Et, après une pause, il ajoute d'un air triomphant:

—Est-ce que je vais chercher les tiennes chez ta maman?

Ce n'est pas ce que nous gagnons mais ce que nous épargnons qui nous enrichit. Ce n'est pas ce que nous mangeons mais ce que nous digérons qui nous fortifie. Ce n'est pas ce que nous lisons mais ce dont nous nous souvenons qui nous instruit.

# La France a fait un bon pas

De M. l'abbé Antonio Huot dans la *Semaine Religieuse* de Québec:

Ceux qui avaient gardé comme nous le ferme espoir de voir la France faire un bon pas dans la voie de la paix sociale, aux élections d'après-guerre, ont été doublement heureux de constater, au lendemain du 16 novembre, la défaite écrasante des partis d'extrême-gauche. Le parti radical-socialiste, — le parti des Caillaux, des Malvy, des Augagneur, des Sarrail et des Laferre (ancien grand-maître de la franc-maçonnerie française). — et le parti socialiste, — le parti des Renaudel, des Mayeras, des Longuet, des Chaumet et des Brizon. — gisent par terre, décapités. Ces deux partis où se sont toujours recrutés les plus féroces ennemis de la religion et les plus dangereux traîtres à la patrie, ont perdu 119 sièges. Le peuple français a donc entendu l'appel énergique de Clemenceau "Au premier rang de ceux qui ne veulent pas d'accord, — avait déclaré le premier-ministre à Strasbourg, deux semaines avant l'élection, — figurent les bolchevicks à visage découverts qui ne cachent point leur intention d'installer, sur les ruines du régime républicain, la sanglante dictature de l'anarchie. Ceux-là, nous le savons, nous n'avons rien à leur dire. Entre eux et nous, c'est une question de force, puisqu'ils [illegible] la liberté pour imposer une dictature d'absolutisme [illegible] un système d'exécrables [illegible] s'exhale le délire de [illegible] qui distingue si remarquablement les serfs mal émancipés de Russie. A nous de montrer que leur agression ne nous trouvera pas sans défense. L'union des bons Français suffira pour opposer un infranchissable rempart à la sauvagerie." Et le vote des bons Français a écrasé les chefs du bolchevisme. Voilà un succès dont il faut remercier, avant tout, le Christ qui aime les Francs. Il nous paraît évident que la main protectrice de Dieu est toujours étendue sur la France.

Mais à qui sont allées ces voix nombreuses que les révolutionnaires ont perdues? Les agences ne nous ont fait connaître malheureusement qu'un très petit nombre des 327 nouveaux députés de la Chambre française. Parmi les réélus, on note le rusé et dangereux Briand, l'ancien éteignoir Viviani, qui paraît plus décidé à laisser les étoiles tranquilles, l'élégant et souple Deschanel, le hâbleur socialiste Albert Thomas, le très démocratique abbé Lemire, le ministre de la loi de trois ans Barthou, conservateur à ses heures, et le remuant et intelligent André Tardieu, qui a cru bon de proclamer, au cours de la campagne électorale, son "attachement absolu pour les lois fondamentales qui sont la base civile et laïque de l'Etat républicain." Ç'a été, du reste, le refrain obligé de tous ou d'à peu près tous les candidats radicaux. Pas de nouvelles encore de Jean Bon. Sa mort politique nous réjouirait profondément.

Parmi les nouveaux élus, saluons, d'abord, avec une respectueuse admiration, le glorieux vainqueur du Grand-Couronné de Nancy, le général de Castelnau, auquel la franc-maçonnerie a volé le bâton de maréchal de France, l'héroïque et pieux soldat, qui portera à la tribune de la Chambre un nom illustre et une foi sans tâche et sans faiblesse; le général de Maud'hui, lui aussi l'un des grands chefs chrétiens de l'invincible armée française, qui a promis de lutter jusqu'au bout, avec une fière intransigeance, pour la défense des droits catholiques; l'abbé Wetterlé, l'indomptable champion des libertés alsaciennes au Reichstag; le lieutenant-colonel Charles Baudier, officier de la Légion d'Honneur, le vaillant lutteur de la royaliste *Action française* qui a démasqué le traître Malvy et que le peuple de Paris vient de récompenser en l'élisant député de la 2e circonscription; les deux héroïques aviateurs Heurteaux et Fonck, qui ont jeté à bas, durant la guerre, plus de cent aéroplanes allemands. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter à cette brillante liste le nom du courageux et clairvoyant patriote qui a démasqué Caillaux, Malvy, Bolo Pacha, Duval, Almeyrada, Paul Meunier, toute l'infâme clique du *Bonnet Rouge*, de l'infatigable et redoutable Léon Daudet, de celui qui, le premier, en France, a donné le mot d'ordre entendu de l'électorat français: *Pour ou contre la trahison.*

La presse parisienne a salué la dernière élection comme le triomphe de l'ordre sur le bolchevisme. "C'est un vote de vitalité nationale", a dit l'*Action française*. Il est évident qu'il vient de se faire, au sein de l'électorat français, un mouvement marqué de réaction patriotique et sociale. Comme conséquence de cet heureux mouvement, l'extrême-gauche parlementaire est en déroute, et la gauche elle-même est atteinte, puisque ce sont les modérés, le parti progressiste, qui ont gagné la grande majorité des voix perdues par les révolutionnaires. Le parti progressiste, en effet, rentrera à la Chambre avec un gain net de 76 voix. C'est donc l'ancien parti conservateur de Méline qui redevient une puissance, au parlement, puisqu'il dispose maintenant de 126 votes. Avec les 73 voix de l'Action libérale, (le parti du comte de Mun), lequel a fait un gain de 42 voix, et les 32 conservateurs, il y aura désormais, en Chambre, les éléments d'un bloc conservateur, qui pourra faire sentir le poids de ses 231 voix, chaque fois qu'un ralliement antirévolutionnaire paraîtra nécessaire au bien de la patrie et de la société. De plus, dans une question où l'intérêt suprême de la patrie ou de la société française serait mise en jeu, au parlement, les modérés des républicains de gauche, qui disposent aujourd'hui de 122 voix, et des radicaux, qui ont encore 57 députés, on peut même dire la majorité de ces deux partis, qui ont contribué à l'écrasement des socialistes, se rallieraient au bloc de résistance antianarchique et pourraient facilement faire monter jusqu'à 350 le nombre de ses voix. Il va sans dire que la majorité des députés alsaciens-lorrains, qui est énergiquement catholique, et qui se compose d'une quinzaine de députés, donnera toujours son appui à toutes les bonnes causes; ce qui augmentera d'autant, et d'une façon permanente, le bloc conservateur. Il paraît donc certain que les élections du 16 novembre ont assuré aux intérêts de la patrie et de la société française l'appui solide d'une bonne majorité conservatrice, à la Chambre des Députés.

Est-il possible, maintenant, d'espérer ce ralliement de 350 députés ou à peu près pour la défense des intérêts religieux, dans la nouvelle Chambre? Cela nous paraît beaucoup plus difficile. Il est probable, en effet, qu'un bon nombre de radicaux modérés, qui se joindraient au bloc conservateur dans un vote antibolcheviste nécessaire, se rallieraient à gauche dans un vote sur la question religieuse. Malgré cela, nous ne croyons pas que le bloc conservateur en serait réduit à n'être plus qu'une minorité impuissante. Deux cents ou deux cent cinquante députés pour la défense de la liberté religieuse bien solidement groupés sous la conduite de chefs tels que Castelnau, de Maud'huy, le colonel Baudier, l'abbé Wetterlé, Pion, Grousseau, Léon Daudet, constitueraient encore une minorité redoutable et capable d'empêcher plus d'un vote néfaste pour les intérêts catholiques, surtout en face d'une gauche affaiblie et divisée par les récentes défaites radicales-socialistes et socialistes. Sur ce point, du reste il faut attendre les événements pour être définitivement fixé.

Dans tous les cas, et malgré l'inquiétude que nous cause encore l'anticléricalisme de plusieurs hommes politiques français, il résulte des élections de 1919 que la minorité catholique est notablement renforcée et qu'une solide majorité antibolcheviste se trouve assurée, à l'heure où la grande tâche de la reconstruction nationale va s'imposer à l'attention du nouveau parlement de France.

C'est assez, encore une fois, pour que nous en remercions Dieu.

### Ecueils à éviter dans la vie paroissiale

Dans la vie paroissiale, remarque M. Henri Bourassa, des écueils sont à éviter: la tendance de la vie de paroisse; dans les œuvres, la jalousie, la vanité, la médisance, la négligence des devoirs essentiels. La vie paroissiale doit soutenir et aviver la piété intérieure, la vie de famille, les vertus traditionnelles. Autre écueil à éviter: la vie paroissiale ne doit pas faire oublier les obligations sociales et nationales et la solidarité de tous les membres de la famille du Christ. Elle doit au contraire soutenir et alimenter les œuvres sociales, les œuvres de missions, les œuvres de charité. N'oublions jamais que l'ensemble des paroisses constitue l'Eglise du Canada, partie intégrante de l'Eglise de Dieu.

# Le Coin des Enfants

## Une grande nouvelle

*Selon son habitude ancienne,*
*Dans chaque famille chrétienne,*
*Quand revient la nuit de Noël*
*Jésus vous apporte du ciel*
*Un tas de choses pour vos tables,*
*Et des vêtements confortables*
*Et des bonbons et des joujoux...*
*Mais à votre tour, songez-vous*
*A lui réserver quelque chose?*
*Car vous l'aimez bien, je suppose,*
*Et vous savez tous qu'il naquit*
*Comme un pauvre n'importe-qui!...*
*Petits enfants, il faut lui faire*
*Cette année, afin de lui plaire,*
*Un présent riche et précieux.*
*Donc, lorsque minuit joyeux*
*Sonnera dans votre beau rêve,*
*Il faudra que chacun se lève*
*Et qu'on apporte tour à tour*
*A Jésus un coeur plein d'amour.*
*Et Jésus mettra, cette année,*
*Ses sabots dans la cheminée...!*

JACQUELIN.

## Le berceau de l'Enfant Jésus

... berceau perdu au fond ... d'Auvergne, une ... avec son unique enfant.

... elle n'avait plus ... fragile lien qui la ... encore à la terre.

... était le portrait de ... disparu, et sur son front, ... ses yeux, la mère trouvait ... des jours passés ... bonheur et de calme ...

Elle ... parfois la tristesse ... assis sur ses genoux ... répondait à ses longues ... ou gazouillait, de sa ... hésitante, la prière ... des lèvres maternelles.

... de la veuve était comme ... où chaque instant ... des flots d'amour. ... d'aimer que possède ... pauvre est d'autant ... peu d'objets s'offrent ... affection, et le seul qui ... affection de la veuve, ... qu'elle pressait ... bras. ... ses nuits et ses ... pensées et ses rêves, ... plein de lui.

... au fond des grands ... que la foudre a ... frappés, dont l'orage ... rameaux, comme si ... destinés à supporter ... fureurs de toutes les tempêtes.

... aussi dans le monde ... par mille douleurs ... si Dieu les eût choisi... pour ... les victimes de ... désastres.

... était le cœur de la ... de ses anciennes ... plus large allait s'ouvrir

Quand les fleurs pâlissent à l'automne, les joues de l'enfant pâlissaient avec les fleurs.

Son sourire avait quelque chose triste mais aussi quelque chose plus doux. Peut-être les anges ... faisaient-ils comprendre que c'était son sourire d'adieu.

Et un soir que le vent soulevait ... sur la montagne avec des sifflements lugubres, l'enfant sourit pour la dernière fois.

Etendu sur les bras de sa mère, tête appuyée sur son sein, il semblait encore dormir.

La mère ne fit pas un mouvement. Elle couvrait d'un regard ... ce front pâle, ces yeux éteints, ces lèvres toujours souriantes.

Elle comprenait que son fils était mort, et son être tout entier ... anéanti sous le poids de cette nouvelle douleur.

Vivrait-elle ou allait-elle mourir comme son enfant?

Son regard devenait de plus en plus fixe, sourdement quelque chose se brisait dans son cœur, quelque chose se brisait dans son cerveau.

Soudain ses lèvres tremblantes ... un sourire; elle se leva, posa doucement le petit cadavre dans son berceau, et s'asseyant auprès, entonna un de ces chants naïfs avec lesquels, mère heureuse, elle endormait autrefois son enfant.

La douleur l'avait rendue folle. Elle chanta toute la nuit. Elle disait: *"Quand les anges blonds se mirent dans ses yeux, je ne sais ce qu'ils peuvent lui dire... mais il leur sourit tout à coup, quand les anges blonds se mirent, dans ses yeux."*

Et, tout en berçant le cadavre de son enfant, elle déroulait une à une les strophes de la ballade qui faisaient repasser devant ses yeux ses rêves d'avenir et ses espérances maternelles.

Quand le jour parut elle chantait encore,elle chantait quand les voisins entrèrent, elle chantait quand ils s'approchèrent du berceau où reposait le petit corps inanimé.

Elle découvrait ce front sans couleur, sur lequel, dans sa folie, elle voyait toujours briller la même étincelle de vie, et murmurait avec un sourire d'orgueil: *Quand les anges blonds se mirent dans ses yeux, etc...*

Il dort, ajoutait-elle, chut! ne le réveillez pas!

Mais quand on lui parla de mort, de cimetière, de tombe, elle se leva les yeux hagards:

—Il dort! Il dort! s'écria-t-elle.

Et faisant reculer d'un geste ceux qui entouraient le berceau, elle referma la porte de la chaumière, et, tout le jour, demeura seule avec son enfant.

Tout le jour elle le berça, couvrant son front glacé de baisers ardents, oubliant de prendre sa nourriture pour contempler ces traits chéris figés par la mort.

Ce fut en vain qu'émus de pitié, de nombreux amis vinrent frapper à la porte de la folle; la porte demeura close jusqu'à la nuit.

Alors, fuyant les mordantes piqûres de la bise, chacun regagna son foyer, et la veuve continua de bercer son enfant.

Au dehors, on entendait gémir ces souffles de l'hiver, si tristes, si mélancoliques, qu'on les dirait faits de mille sanglots. Une lumière vacillante jetait dans la chaumière un demi-jour mystérieux qui en faisait, malgré le bruit cadencé du berceau, comme une chambre sépulcrale.

Soudain un joyeux tintement de cloches monta de la vallée.

La femme surprise releva la tête, écouta un instant puis s'avança vers la porte qu'elle ouvrit toute grande.

La nuit était claire, la neige reflétait la lumière scintillante des étoiles, et, répondant au bruit des cloches, des chants sonores s'élevaient de tous les sentiers.

Le long des collines, on voyait courir des brandons allumés qui semaient derrière eux des milliers d'étincelles.

Dans le village, les portes se fermaient l'une après l'autre et des pas retentissaient sur le chemin durci par le froid.

C'était la nuit de Noël, et les villageois se rendaient de tous côtés à la messe de minuit.

La pauvre folle, elle aussi, se souvint.

—Noël! Noël! murmura-t-elle.

Un instant elle écouta le bruit des cloches, les cantiques retentissant dans le lointain, puis elle revint s'asseoir près du berceau.

Là elle songea. Elle revit la crèche illuminée, l'église avec ses ornements de fêtes; et peut-être vit-elle passer devant ses yeux les jours où elle s'acheminait vers la vallée au chant des Noëls populaires, en compagnie de ses vieux parents, et hier encore auprès de son époux.

Puis elle courut de nouveau vers le seuil. Les cloches s'étaient tues, et les torches enflammées achevaient de disparaître dans le lointain.

Alors la folle s'approchant du berceau, jeta sa mante de laine sur ses épaules, prit le cadavre glacé de son enfant, le baisa avec transport, le revêtit de ses habits de fête, et, le roulant chaudement dans sa cape, franchit le seuil de sa demeure.

Les quelques vieillards laissés à la garde des maisons sommeillaient lourdement auprès des foyers dont les flammes ardentes scintillaient aux fenêtres épaisses de givre. Elle passa donc sans être aperçue et prit à grand pas le chemin qui menait à l'église

Elle serrait son enfant contre son sein, et, par instants, comme si elle l'eût entendu gémir, la pauvre mère le calmait par de douces paroles.

Et les étoiles avaient des fourmillements joyeux comme si quelque ange en passant les eût frôlées de l'aile; elle semblaient regarder curieusement sur la terre dans l'attente de quelque douce et grande merveille.

Quand l'infortunée entra dans l'église ruisselante de lumière, la messe était commencée depuis longtemps et les voix mâles des montagnards chantaient des cantiques pieux.

L'encens embaumait, il régnait sous les voûtes cette atmosphère indéfinissable qui pèse sur les foules recueillies.

A mesure que la folle avançait, un murmure confus, fait de pitié et d'étonnement, s'élevait derrière elle.

Son enfant toujours roulé dans son manteau, la malheureuse marchait résolument vers la crèche dressée auprès de l'autel.

Là, sous un toit de chaume, au milieu des animaux symboliques l'Enfant-Dieu reposait sur sa rude couche de paille. Sous la blanche lumière des cierges on voyait ses lèvres sourire et ses petits bras se tendre comme pour appeller à lui les hommes de bonnes volonté.

Avant que personne ne se fût levé pour l'arrêter, la folle avait atteint la crèche, et sur la paille même où reposait le Dieu Sauveur elle avait étendu les membres raidis de son enfant.

Et, le couvrant de caresses, elle chantait comme dans la chaumière:

*"Quand les anges blonds etc..."*

Le prêtre étonné s'était interrompu, les cantiques avaient cessé et l'assemblée tout entière, agitée de sentiments divers, contemplait la pauvre mère.

Nul encore n'avait songé à l'interrompre, tant la stupéfaction était grande, et l'infortunée, à genoux auprès de la crèche, continuait avec calme la chanson commencée. Rien de ce qui se passait autour d'elle ne frappait ses sens. Elle ne voyait que son enfant, le baisait et lui souriait en chantant.

Soudain un cri violent s'échappa de toutes les poitrines, la foule se précipita vers la crèche dans laquelle le petit mort venait de reprendre vie.

Il ouvrait ses bras, il attachait sur sa mère un regard plein d'amour, il l'appelait de cette voix qui autrefois la faisait tressaillir de bonheur.

La foule s'était arrêtée anxieuse, elle considérait la pauvre mère.

Celle-ci n'avait pas fait un mouvement. Elle contemplait son enfant d'un air étonné, elle semblait ne pas comprendre, et d'une voix plus faible murmurait encore sa chanson.

Soudain une convulsion terrible remua tout son être, elle porta les mains à son front:

—Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, je me souviens!

Un flot de larmes dégonfla son cœur près de se rompre, ses angoisses n'étaient plus qu'un rêve, elle pleurait de bonheur.

Elle demeura affaissée près de de cette paille où il avait retrouvé la vie.

La messe continua et les cantiques reprirent avec un enthousiasme nouveau, autour de la crèche dans laquelle l'enfant ressuscité souriait à sa mère et agitait ses petits bras.

Et moi à mon tour, gracieux petit enfant, je ne veux pas achever ta glorieuse légende sans saluer en toi l'image de l'humanité tout entière ressuscitée à la vraie vie dans la pauvre crèche de Bethléem.

Et si ton sourire attirait vers la source de la vie quelqu'un de ceux dont l'âme est morte et que Dieu pleure, alors j'aurais ma récompense et je pourrais chanter un hymne de bonheur.

## Noël dans les chantiers

Peut-être était-ce le plus petit des chantiers de la Rivière-Noire; et pourtant ce soir-là, il y avait bien cinquante hommes assis en rond, qui se chauffaient les genoux et s'écrasaient les coudes autour du feu de la cambuse.

Tous des pur sang, originaires d'un peu partout. Les uns de Sorel, les autres d'en bas, du Bic ou de Rimouski; mais la plupart des vétérans venus de Hull, une nouvelle place, qui commençait à rétiger autour d'une petite chapelle rouge. Tous, rompus au métier, pouvant manœuvrer la hache comme un notaire la plume et chanter toute la veillée, après une journée passée la gorge et les pieds dans la neige fondue.

Ce soir-là, ils étaient mornes et soucieux, les yeux obstinément fixés sur la flamme du foyer.

Pas une histoire! Pas une chanson!

Pierre Duval, le vieux conteur, ne finissait plus de bourrer et de débourrer sa pipe. Louis Morin, [illegible] se défendait mal contre [illegible] de fumée, qui piquent et rougissent les paupières. [illegible] que Toine Lévêque, le [illegible] de la bande—un enfant de seize ans— enfermé, sor[illegible] souper, dans son tiroir à [illegible] se roulait en soupirant [illegible] de sapin.

[illegible] comment un nuage de tristesse [illegible] comme un suaire sur [illegible] de soldats vaincus.

Au retour de Moscou le froid [illegible] réduit à l'impuissance les armées de Napoléon; mais ici, comment [illegible] rudes bûcherons, endurcis à toutes les rigueurs de nos hivers, [illegible] aient-ils pu être terrassés?

Une pensée, un simple souvenir avait suffi. Ce soir-là, c'était la veille de Noël; et voilà que tout à coup dans ces âmes rustiques, s'étaient élevés, comme un vent de tempête, une soif dévorante d'émotions religieuses, une faim atroce du pain de chez nous, pétri et [illegible] par les mains d'une mère, d'une sœur ou d'une épouse.

Depuis des heures, tous sans se lasser suivaient le capricieux travail de la braise.

Quand la flamme s'élançait haute et droite en léchant la résine d'un rameau d'épinette ou de sapin, il leur semblait voir rayonner dans l'ombre la silhouette d'un clocher. Dans les vides des tisons entrelacés, les uns distinguaient des autels, pendant que d'autres, l'oreille tendue, croyant saisir dans le bourdonnement du bois qui éclairait sous les morsures du feu, mille échos lointains: des soupirs d'orgues, des carillons joyeux, voire même des lambeaux de cantiques.

Tout à coup, Louis Morin, comme mû par un ressort dressa vivement la tête.

—"Pst! Ecoutez, murmura-il, c'est un bruit de clochettes que j'entends là maintenant."

"C'est sans doute le premier coup de la messe de Minuit," répondit le père Duval, avec un sourire amer.

A ce moment la porte du chantier s'ouvrit avec fracas, un petit homme nerveux bondit par-dessus le seuil, la figure ruisselante de frimas.

—"Bonsoir, les amis! Suis-je à temps pour le réveillon? Les hommes se regardaient un instant tout interdits, puis un cri formidable, un cri fait de surprise, de joie et de délivrance, un cri poussé par cinquante poitrines vigoureuses ébranla le chantier jusque dans ses fondements.

—"Hourra pour le Père Reboul!"

Pendant un petit temps, ce fut un pêle-mêle indescriptible de poignées de mains énergiques, un torrent d'exclamations joyeuses, d'éclats de rire sonores et de questions sans réponses. La digue était rompue.

—"Allons, mes vieux" interrompit le Père Reboul, "il n'y a pas de temps à perdre, si vous voulez avoir la messe de Minuit. Pendant que je vais prendre une bouchée, préparez l'autel et piquez la [illegible] dans le coin. Vous allez tous communier, c'est entendu. [illegible] Morin, graisse ton archet [illegible]-nous de la belle musique."

[illegible] un clin-d'œil, la toilette du chantier était faite; les cierges, les burettes et le missel étaient en pla[illegible].

Pendant que les anciens, le cœur gonflé, l'œil humide, défilaient tour à tour aux genoux du Père Reboul, Toine Lévêque, [illegible] absolument [illegible], s'acharnait à battre du [illegible] au coin du foyer. L'enfant ne communiait pas [illegible] Messe de Minuit [illegible] une avec une [illegible] à vermicelle, des branches de sapin et du frimas authentique.

Les hommes, touchés de cette foi naïve, fouillèrent à la hâte leurs gros sacs de toile écrue, les pages jaunes de leurs paroissiens et les poches de leurs vestons. Bientôt la crèche improvisée fut tapissée d'images pieuses et de statuettes représentant tous les saints du paradis. Une seule chose manquait, et c'était bien la principale: la statue de l'Enfant-Jésus.

On se consulta gravement.

Les uns voulaient en fabriquer une avec la neige blanche de la forêt.

—"Elle nous fondra dans les mains, "fit remarquer le "cook" avec raison, prenez plutôt ma farine à pâtisserie."

Les choses en étaient là, quand le Père Reboul, mis au courant, envoya chercher une poignée de paille à l'étable et en couvrit le fond de la boîte: puis, détachant lentement son crucifix de missionnaire, il le baisa avec respect et le déposa sur la litière en disant:

—"Celui-là nous suffira pour ce soir!"

Et la messe commença.

Que se passa-t-il alors, dans cet obscur chantier, entre le ciel et la terre? La légende nous a conservé bien des versions. Tout ce que l'on sait, c'est que jamais, sous les arceaux des vieilles cathédrales, cantiques de Noël ne furent enlevés avec un pareil brio. Ce que l'on sait, c'est que Morin se surpassa et que le vieil apôtre dût se reprendre en trois fois pour finir son sermon.

Ce que l'on sait, c'est qu'au moment de l'action de grâces, lorsque le Père annonça:" Un Pater et un Ave pour vos parents, vos femmes et vos petits enfants," on lui répondit par un sanglot.

Ce que l'on sait enfin, c'est que cette cérémonie, qui se termina le mouchoir à la main, ne fut jamais surpassée.

Tant il est vrai, que dans toute âme française, âme de laboureur ou âme de bûcheron, quand la foi et l'amour ont dit leur mot, il n'y a plus rien à ajouter: l'ivresse est complète.

A.J. GUERTIN, o.m.i.

## La Petite Fille aux Allumettes

(CONTES D'ANDERSON)

Dieu! Qu'il faisait froid! La neige tombait et il commençait à faire nuit: c'était le dernier soir de l'année, la veille du nouvel an.

Par cette nuit froide une pauvre petite fille marchait dans la rue, la tête et les pieds nus. Elle avait bien des pantoufles en quittant la maison, mais elles ne lui avaient pas servi à grand chose! C'étaient des pantoufles trop larges que sa mère avait déjà portées, et la petite les perdit en traversant vite la rue, entre deux voitures lancées au galop. L'une resta introuvable, un gamin emporta l'autre, disant qu'il ne manquerait pas d'en faire un berceau quand il aurait des enfants.

Voilà donc la petite fille sans souliers, ses petits pieds gonflés et bleuis par le froid; dans un vieux tablier elle avait une grande quantité d'allumettes, et elle en tenait à la main un paquet. Elle n'en avait pas vendu un seul de toute la journée, personne ne lui avait donné le moindre petit sou. Elle avait bien faim, la pauvre petite, bien froid, bien triste mine!

Les flocons de neige tombaient dans ses cheveux, de longs cheveux blonds qui frisaient si gentiment sur la nuque, mais certes elle ne pensait pas à en être fière. Des lumières brillaient à toutes les fenêtres, et la rue était pleine de la bonne odeur des oies qu'on rôtissait pour le festin du soir. C'était la veille du nouvel an; voilà à quoi elle pensait.

Elle alla se blottir dans un coin plus abrité entre deux maisons, mais elle y grelotta tout de même. Elle n'osait rentrer chez elle, car si elle rapportait toutes ses allumettes et pas la plus petite pièce de monnaie, son père la battrait certainement. Dans leur misérable mansarde, d'ailleurs, il faisait aussi bien froid; ils logeaient sous un toit où le vent soufflait en dépit de la paille et des chiffons qui bouchaient les plus grosses fentes. Ses petites mains étaient toutes transies par le froid.

Hélas! qu'une petite allumette leur ferait de bien! Si elle osait en tirer seulement une du paquet, la frotter contre le mur et réchauffer ses petits doigts! Elle en tira une: ritch! Quelle lumière éblouissante! Quelle bonne chaleur! Elle couvrit de sa main la flamme qui devint chaude et claire comme celle d'une petite bougie. Quelle lumière étrange! Elle se croyait assise devant un grand poêle en fonte, orné de boules de cuivre. Oh! le beau feu, comme il chauffait bien! La petite allait tendre ses pieds pour les réchauffer à leur tour, mais la flamme s'éteignit et le poêle disparut: elle se trouva assise dans son coin, un petit bout d'allumette à la main.

Elle en frotta une seconde qui brûla, qui brilla, et le mur où tomba sa lumière devint transparent comme une gaze; son regard pénétrait maintenant jusque dans une jolie salle. Sur la table, couverte d'une belle nappe blanche et de fines porcelaines, fumait une magnifique oie rôtie, farcie de pruneaux et de pommes; mais voilà que l'oie, avec le couteau et la fourchette encore plantés dans le dos, sauta à bas de la table et se dandinant s'en vint droit à la petite fille. L'allumette s'éteignit: devant l'enfant, il ne restait plus que le mur épais et froid.

Elle en frotta une troisième. Aussitôt elle se vit assise sous un splendide arbre de Noël. Qu'il était beau! Plus beau et plus riche que celui de Noël dernier, entrevu par la porte vitrée du riche marchand; sur les branches vertes, mille bougies resplendissaient, et des images de toutes couleurs, comme on en voit aux vitrines, semblaient lui sourire. La petite étendit les deux mains, toujours, toujours plus haut, et elle s'aperçut qu'elles étaient devenues des étoiles brillantes. L'une d'elles tomba et traça dans le ciel un long sillage de feu.

"C'est quelqu'un qui meurt, pensa la petite, car sa vieille grand'mère, la seule personne ici-bas qui eût été bonne pour elle—hélas! elle n'était plus!—lui avait souvent dit: "Lorsqu'une étoile tombe, c'est une âme qui monte à Dieu."

Elle frotta encore une allumette contre le mur; une clarté éblouissante se répandit, et au milieu de cette splendeur, elle vit sa vieille grand'mère avec un air si doux, si radieux et si bon!

"Grand'mère!" s'écria la petite, je t'en prie, emmène-moi parce que si l'allumette s'éteint, je sais que tu disparaîtras comme le poêle si chaud, comme la magnifique oie et le bel arbre de Noël!!"

Vite, vite, elle frotta toutes les allumettes qui restaient dans le paquet, pour retenir grand'mère aussi longtemps que possible. Et les allumettes brillaient d'un éclat plus vif que celui du jour. Jamais grand'mère n'avait été si belle. Elle prit la petite fille dans ses bras et ensemble, joyeuses, elles s'envolèrent dans ce rayonnement si haut, si haut, qu'il n'y avait plus ni froid, ni faim, ni larmes: elles étaient chez Dieu.

Mais quand parut le matin, glacial, dans le coin entre les deux maisons, était assise une petite fille, les joues un peu roses et le sourire aux lèvres... Morte, morte de froid le dernier soir de l'année. Le premier jour de l'an se leva sur le frêle cadavre, qui tenait dans sa petite main raidie les restes d'une allumette brûlée.

"Elle aura voulu se réchauffer" disait-on. Personne ne se doutait de toutes les belles choses qu'elle avait vues, et au milieu de quelles joies et de quelles splendeurs elle était entrée, avec sa vieille grand'mère, dans la nouvelle année.

### La Science primitive de l'homme

M. J.-Oscar Séguin, directeur du *Journal de Waterloo*, vient de publier une brochure de plus de [illegible] pages sur la science primitive de l'homme, ou la culture physique par la méthode naturelle. Ce livre offre un intérêt tout particulier de nos jours, à cause de la dégénérescence physique qui se fait remarquer de plus en plus chez nos jeunes gens. Il suffit de lire ce travail pour se rendre compte qu'il est assez facile de conserver sa force physique, en suivant les conseils que l'auteur donne. M. Séguin, ex-vice-président de l'Association de la Casquette, a fait une étude spéciale des différentes méthodes athlétiques, et il en est venu à la conclusion que la méthode naturelle est préférable à toutes les autres méthodes existantes.

Cette brochure se termine par un appendice de M. Pierre Thibaudeau qui traite de la culture physique dans les collèges.

Elle se vend seulement 15 sous l'unité ou 17 sous franco, au bureau du *Journal de Waterloo*.







Les petites annonces sont le moyen le plus économique pour les Franco-Canadiens de se mettre en relation avec leur compatriotes pour la transaction des affaires. Notre liste des petites annonces allonge toutes les semaines: ceux qui ont employé ce procédé en ont toujours été satisfaits.







Mentionnez le "Patriote" à nos annonceurs

# Les Centres Franco-Canadien

*SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"*

## ARBORFIELD, Sask.

Un terrible malheur vient de s'abattre sur notre jeune paroisse. Le 9 décembre, vers les 10 heures, le feu se déclara dans une armoire à linge, à l'étage supérieur de notre presbytère, et lorsque notre curé, M. l'abbé Perreault, s'aperçut du feu, il était déjà trop tard. Tout l'étage d'en haut prenait feu. On ne put que travailler à sauver les meubles du rez-de-chaussée.

Un voisin, M. Bérubé, fut le premier rendu sur les lieux et aida à transporter quelques meubles en sûreté. Pendant ce temps, l'incendie faisait son œuvre, descendant vite à l'étage inférieur. Vers les 11 heures, l'édifice s'écroulait, en lançant vers le ciel d'immenses nuages de fumée. Comme le vent venait de l'ouest, notre église ne fut pas en danger. Cependant on sonna la cloche à plusieurs reprises. Une vingtaine de concitoyens répondirent à l'appel immédiatement, au cas que le vent ne tournât et put mettre l'église en danger. Les pertes se chiffrent dans les $3,000 ou plus, car on n'a presque rien sauvé. M. l'abbé Perreault perd tout son linge personnel et plusieurs meubles, ainsi que sa bibliothèque. De même Mlle Favreau, ménagère, a perdu son linge, et elle ne put se rendre qu'avec beaucoup de misère chez M. Bérubé. Il faisait un froid de 30 degrés sous zéro à ce moment. Les assurances sont d'environ $1,000 sur l'édifice. Cependant ce malheur n'abat pas nos gens et notre pasteur, qui souffre le plus de cette perte. Au printemps, on se mettra à l'œuvre et on rebâtira. Nous tenons avant tout à conserver notre pasteur qui, nous pouvons l'assurer, a toute notre sympathie dans le malheur qui le frappe.

—o—

## SHELL RIVER, Sask.

Chez nous c'est comme ailleurs; on demande des chars pour le blé, mais patiemment. Attendez, patientez, en attendant, payez les intérêts, passez pour de mauvais payeurs, etc. Patience! le blé ne se gâtera pas; la banque nous fait des avances sur notre blé. Dormons tranquilles. C'est d'ailleurs le temps du repos pour le fermier. Mais attention, réveillez-vous! Aux loups, aux loups! Ce n'est plus un écarté par-ci par-là, les voilà en bandes, et ce n'est plus les petits loups, un peu canailles, il est vrai, pour nos poulets, mais timides devant le monde. Ce sont des gros loups des bois, en bandes de 10 et 20. Deux d'entre eux avaient même, paraît-il, des idées quelque peu anthropophages. Brrr!... Heureusement qu'ils avaient affaire à M. N. Morin qui, à la chasse, n'a jamais eu d'autre habitude que celle de revenir bredouille, ce qui d'ailleurs lui arrive rarement.

Mais enfin c'est chose curieuse", disait quelqu'un, car de toutes ses trente et quelques années de vie ici il n'avait jamais vu les gros loups sortir des bois. Ce doit être quelques pronostics d'un gros hiver, peut-être.

C'est pourquoi nos gens prennent le train de Québec. Tels messieurs Jos Brin, Demeule, Th. Ouellette. On annonce aussi le départ de M. Bujold qui a quitté le poste d'acheteur de grain à notre élevateur, métier très ingrat d'ailleurs, s'il en fut un. Jugez-en par tous les criards, leur blé mal classé, mal pesé, soutiré, que sais-je! Enfin c'est fini; nous avons un Vigeais maintenant. L'âge d'or est revenu!

Notre marchand de Shell River, M. P. Godard est aussi parti avec sa famille en France pour quelques mois.

Nous avons deux scieries qui travaillent dans la colonie: une à Debden, celle de M. Jos. Bélair, et une autre au nord de Shell River, celle de M. D. Savard.

Nos chasseurs sont revenus satisfaits de leur tour de chasse et la plupart ont rapporté de beaux trophées. La chasse n'est pas rare aux environs. La pelleterie arrive de tous côtés. MM Godard frères doivent en poser un lot à Prince-Albert d'une valeur d'environ $10,000.

Plus favorisés que les gens des pays chauds, ou du moins du sud de notre province, nous roulons encore en auto. Les traineaux ont assez de neige pour bien glisser et les autos vont de belle allure. Nous sommes vraiment les plus fortunés. Rien ne manque ici: blé, légumes, foin, bois de chauffage, bois de construction, scieries, neige, voitures d'été et d'hiver, au goût d'un chacun.

Nos soldats sont tous revenus au foyer depuis quelque temps. M. Maurice Perley vient d'arriver le dernier, ces jours-ci. Il s'était engagé en 1914 à 16 ans, dans les chasseurs alpins. Il a fait les Vosges, l'attaque de Verdun, la Somme. Il revient avec 2 croix de guerre, deux blessures et quatre citations. Il aurait mérité davantage, mais là comme ailleurs, on tient souvent plus compte du fils à papa que du réel mérite. A une avance boche, il arrêta, avec ses 25 hommes sous ses ordres, toute une division allemande pendant douze heures. Répéré par une batterie, aux premières balles qui sifflent à ses oreilles il se dresse avec sa lunette, voit le feu ennemi au coin d'un bois, et à ses mitrailleurs de dire: Voyez ce bosquet, au coin gauche, 800 mètres, tirez une bande! allongez de 50 mètres et c'est fini. Puis sur les flots ennemis quelle triste moisson! 1500 boches au moins, ont eu de ses nouvelles pendant douze heures. Ce n'est que presque encerclé que commença le recul. De ses 25 hommes, 4 seulement rentraient à sa suite dans la tranchée.

Il demanda ensuite à plusieurs reprises d'entrer dans l'aviation, mais sans succès. Il s'adressa enfin à M. Clemenceau lui-même et par lui obtint l'objet de sa demande. Là il se distingue encore et devient bien vite instructeur, avec médaille d'argent.

Sans doute il ne restera pas dans le pays éloigné du Lac Witchekan, mais reprendra au Canada sa passion de l'aviation. Qui sait, peut-être viendra-t-il l'été prochain, nous donner le plaisir de faire avec lui une envolée.

*Baptêmes.*—M. et Mme Arsène Francœur, un fils, Joseph-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme Chrysologue Pelchat.

—M. et Mme Noël Gaumond, une fille, Marie-Evangeline-Jeannette.

Parrain et marraine, M. et Mme François Savard.

—o—

## BONNE-MADONE, Sask.

Enfin les chaises sont arrivées pour notre église! Elles étaient attendues depuis longtemps. Il va sans dire que nous assistons à la messe avec plus d'agrément, et aussi plus d'attention.

Maintenant c'est la cloche qui se fait attendre, mais il faut espérer qu'elle sera installée pour Noël. Alors dans un carillon joyeux elle annoncera la naissance de l'Enfant-Dieu.

—M. Ph. Lépine est à Winnipeg pour affaires, cette semaine.

—M. Onésime Labossière vient de partir pour Somerset, Man., où il passera l'hiver.

—M. Z. Bessette est revenu de l'hôpital où il était retenu depuis plusieurs jours par maladie grave. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

—Mlle E. Lépine est de retour d'une longue promenade à Dauphin.

—M. W. St-Hilaire était à Prince-Albert, en voyage d'affaires, la semaine dernière.

—Le 26 novembre eut lieu le mariage de M. B. Ciazinski et Mme Veuve J. B. Olivier. M. le curé Collins officiait. Après la cérémonie, il y eut grand dîner chez M. Eng. Revoy, frère de la mariée, et le soir, réunion d'amis, venus pour féliciter l'heureux couple. On admira les nombreux cadeaux, puis on présenta à Mme Ciazinski, de la part de ses amies, un joli service de table.

On s'amusa bien, et la veillée se termina, en souhaitant aux nouveaux époux bonheur et prospérité.

—Notre école marche toujours très bien. Notre instituteur, M. R. Béland, commence à s'acclimater dans notre province et à aimer le nouveau genre de vie.

—Nos chasseurs ne sont pas encore revenus du nord. Il faut croire que le gibier est abondant, ou qu'ils se plaisent dans les solitudes.

—Cette année nous aurons la Messe de Minuit à Bonne Madone. Chacun son tour, n'est-ce pas?

—o—

## DUCK LAKE, Sask.

Avec les premières vêpres de l'Immaculée Conception, l'école indienne de St-Michel chantait une heure heureuse et l'aurore d'une plus heureuse encore.

Depuis trois jours, le R. P. J. B. Boyer, O.M.I., invité à y prêcher la retraite annuelle aux élèves, honorait de sa présence ce foyer de religion et de labeur. Sa parole vive et forte, son zèle onctueux et paternel, toute l'âme d'apôtre de ce dévoué missionnaire fut mise à contribution pour toucher ceux qu'il venait évangéliser.

La ferveur des retraitants, leur bonne volonté à profiter de la grâce de la mission, émurent plus d'une fois les témoins. Mais de plus douces émotions les attendaient au dernier jour... A l'issue des exercices du soir, trois enfants de l'école: Georges Bird, Edward Mathieson, Liza Bluesky, recevaient publiquement le sacrement de Baptême, pour recevoir au beau jour de l'Immaculée la blanche et pure Hostie de leur 1ère Communion. Près de quatre-vingts garçons et filles partageaient leur bonheur.

S'il est des heures où le dévouement apostolique connait ses sacrifices et ses renoncements, celle où l'Apôtre voit une âme s'ouvrir à la vérité et à son Dieu suffit pour lui faire oublier toutes ses immolations. Cette heure heureuse, les missionnaires présents à l'école indienne aux cérémonies du 7 et 8 décembre, l'ont vécue.

—o—

## A la recherche du pétrole dans l'Alberta

Ottawa.—Les représentants des compagnies de pétrole qui viennent de visiter la région du lac des Esclaves et de la rivière à la Paix, rapportent qu'il s'y fait des recherches actives dans le but de découvrir des terrains pétrolifères, et qu'il y a lieu d'espérer que les efforts faits seront couronnés de succès. Il n'y a pas que les individus et les petites firmes qui s'occupent de localiser les sources de pétrole, mais aussi les représentants de trois grandes compagnies: la "Standard", la "Shell" et l'"Anglo-Canadian". Les Cies Standard et Anglo-Canadian ont pris à bail d'immenses étendues de terrain et le printemps prochain la première aura sur les lieux deux équipes prêtes à faire les recherches nécessaires.

La "Standard Oil Co." a pris à bail des terrains aux alentours du Grand lac des Esclaves et les sondera l'an prochain. Tout près, un syndicat canado-américain a loué plusieurs milliers d'acres de terrains qu'il sondera vers le même temps.

Les intérêts anglais se localisent surtout dans l'Alberta-nord. Ces intérêts ont formé l'"Anglo-Canadian Co.".

Une délégation de sept membres ayant en tête MM. F. A. Coyne et W. R. Martin se rendra à Londres consulter le Bureau de Directeurs anglais. Cette compagnie a loué 240,000 acres de terrain; ce bail expirera dans cinq ans seulement. Les endroits pétrolifères ont été découverts. On croit que la Cie est disposée à dépenser un million pour mener à bonne fin son entreprise.

La "Shell Co." a plusieurs équipes de chercheurs à l'œuvre dans le nord. Elle a essayé sans succès d'obtenir des droits exclusifs de recherche sur de vastes territoires. Elle ne fait pas concurrence, paraît-il, à la "Standard Oil" non plus qu'à l'"Anglo-Canadian Co.".

—o—

## Le Canada Français du mois de novembre

Cette nouvelle livraison offre d'abord aux lecteurs une étude, d'un écrivain de haute réputation, Henri d'Arles, sur *notre langue*; il y établit de façon solide la thèse de la pureté de notre langue française.

M. Tamisier étudie, à l'aide des meilleurs documents, la *doctrine et la morale puritaines* pour y trouver les origines de la prohibition totale, non seulement des liqueurs, mais même du tabac.

M. Ernest Chouinard a fourni de fort jolies pages, pleines de poésies, sur un moment solennel de la vie d'écolier: la fin du dernier jour au collège. Beaucoup aimeront à revivre en eux ces souvenirs.

Un ancien élève du *cardinal Mercier* à Louvain, M. Arthur Robert, retrace avec émotion la *physionomie* toujours avec grâce, et avec une science heureuse des rythmes. Sa poésie ble.

Mlle Blanche Lamontagne écrit *Silence*, qui paraît dans cette livraison *intellectuelle* de cet homme incomparable, son, est d'un charme exquis.

Il y a déjà cinquante ans que s'est tenu le *Concile du Vatican*; à ce propos, un correspondant romain, dont on sait la haute compétence, Don Paolo Agosto, rappelle les préliminaires du Concile et l'attitude des Protestants à l'égard de l'invitation du Souverain Pontife.

A lire encore: les *notes littéraires* de Louis de Malzerets: la *Chronique de Laval* et la *bibliographie*, réservée, cette fois, aux *ouvrages canadiens*.

La revue inaugure une nouvelle rubrique sous le titre de *Notes et Documents*. Elle y insère aujourd'hui l'adresse présentée à S. E. le cardinal Mercier par le Recteur de Laval et la réponse du Cardinal. Dans la suite elle publiera des notes historiques de la plus haute importance.

M. Rivard continue à étudier, avec un goût exquis, "*nos façons de parler*"; il rappelle, avec à propos, ce qu'est l'*hivernante*—la couche de neige qui reste pour l'hiver, et le *respect* chez nos gens.

L'abonnement au *Canada Français* est de trois piastres par année. La revue se vend au numéro dans les bonnes librairies et dans les meilleurs dépôts de journaux.

Adresse: Casier postal 218, à Québec.



# VENTE DE TERRES CONFISQUÉES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu de la Loi des Améliorations locales et de la Loi des Impositions scolaires, les terres ci-dessous mentionnées sont devenues la propriété de la Province de la Saskatchewan pour cause de non paiement de taxes imposées sur elles, et que les titres à ces terres ont été assignés au Gouvernement en l'année 1911 et dans certaines années précédentes;

AVIS PUBLIC est en outre donné que les dites terres seront vendues aux conditions suivantes:

1. Des soumissions pour l'achat des terres seront demandées par avis publié dans deux numéros consécutifs de la *Saskatchewan Gazette* et une fois par semaine pendant deux semaines consécutives dans un journal circulant dans le centre où est situé chaque lot de terre, et un avis sera affiché dans un bureau de poste situé dans le voisinage de chaque lot de terre. [illegible]

2. Une période de pas moins de deux semaines devra s'écouler après la dernière publication de l'avis mentionné dans le paragraphe 1 avant que cesse la réception des soumissions.

3. Un cinquième du prix d'achat sera payé au moment de l'achat et la balance en quatre paiements annuels égaux avec intérêts à 6 p. c. par année. S'il y avait des paiements échus, l'intérêt dans ce cas serait de 7 p. c. par année. Un contrat de vente, dans la forme qui peut être approuvée par le Ministre des Affaires Municipales, sera enregistré par le dit ministre, au nom du Gouvernement de la Saskatchewan, avec l'acheteur de chaque lot des dites terres, d'après les termes et conditions spécifiés.

4. Si l'acheteur désire payer le plein montant du prix d'achat comptant, n'importe quand avant le 1er février 1920, pour tout lot de terre mentionnée dans la liste ci-jointe, une réduction de 5 p.c. sur le montant de la soumission acceptée lui sera faite et un transfert en due forme des dites terres lui sera donné aussi tôt que possible après la réception du paiement total.

5. Un chèque accepté, traite ou mandat devra accompagner chaque soumission, pour un cinquième du prix d'achat, ou pour le montant total de la soumission moins 5 p. c., si l'on désire payer le plein montant au moment de la vente. [illegible]

6. Des soumissions cachetées pour ces terres, marquées "Soumission pour l'achat de terre confisquée", seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 5 h. p.m., jeudi, le 15ème jour de janvier 1920.

7. N'importe quelle soumission ne sera nécessairement acceptée.

| | | | |
|---|---|---|---|
| N.O. 1-28-902 | N.O. 10-27-3201 | S.E. 17-22-1202 | S.O. 17-22-1202 |
| N.E. 17-22-1202 | N.O. 17-22-1202 | N.E. 13-23-1202 | N.O. 13-23-1202 |
| S.E. 12-23-1202 | | S.O. 1-23-1202 | |
| S.E. 14-24-1302 | Subdivision légale 9 de la Sec. 1-23-1302 | | |

Les dix (10) chaînes est du quart nord-est de la section 14, T. 48, R. 20, ouest du 2ème méridien. [illegible]

Le quart sud-est de la section 30, T. 20, R. 20, ouest du 2ème méridien, excepté la portion contenant trois acres et onze centièmes (3.11), plus ou moins, pris pour un chemin public, tel qu'indiqué sur le plan aux archives du Bureau des Titres de Terres pour le District d'Assiniboia, No. C. 3824.

Lots 10 et 12, Bloc C, d'après une carte ou un plan de subdivision de partie du lot 63 du Settlement de Prince-Albert, District de la Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest du Canada, aux archives du Bureau des Titres de Terres de ce District d'Enregistrement, Plan "M".

Blocs 33, 48, 50, 64 et 66, d'après une carte ou un plan de subdivision de partie du lot 76 du Settlement de Prince-Albert, District de la Saskatwan, Territoires du Nord-Ouest du Canada, aux archives du Bureau des Titres de Terres de ce District d'Enregistrement, plan "S1".

Lots 1 à 5, inclusivement, Bloc D, subdivision de partie du Lot de Rivière 69, Settlement de Prince-Albert, Province de la Saskatchewan, Dominion du Canada, d'après un plan aux archives du Bureau des Titres de Terre pour le District d'Enregistrement des Terres de l'Est de la Saskatchewan, Plan "M".

Lots 4 à 5, Bloc 17, subdivision du Lot de Rivière 77, Settlement de Prince-Albert, Province de la Saskatchewan, Dominion du Canada, d'après un plan aux archives du Bureau des Titres de Terre du District d'Enregistrement des Terres de l'Est de la Saskatchewan, Plan "B1".

La portion de la moitié ouest, ouest de la rivière de la section 9, T. 44, R. 1, ouest du troisième méridien, d'après une carte ou plan d'arpentage du dit township, signé par Lindsay Russel, Arpenteur général des Terres du Dominion, aux archives de la Division des Terres du Dominion du Département de l'Intérieur, daté du 1er juin 1880. [illegible]

N.B.—Le titre exempt de toute hypothèque aux terres ainsi vendues sera donné sur paiement du prix d'achat. Il n'y a pas de taxes dues sur elles pour les années antérieures à 1920. Cette vente n'a aucune relation avec la Loi des Arrérages de Taxes.

Daté à Régina, ce 27ème jour de novembre 1919.

J. J. SMITH,
Député-Ministre des Affaires Municipales.

## La Saskatchewan encore victorieuse

La Saskatchewan a enregistré une nouvelle grande victoire à l'exposition internationale de Chicago, où elle a gagné les six premiers prix pour le blé de printemps et quatorze prix en tout pour le blé de printemps sur un total de vingt-cinq. De plus, des fermiers de la province ont encore gagné les 1er, 4ème, 7ème, 9ème, 10ème et 11ème prix pour l'avoine, et le 2ème prix pour le blé blanc.

C'est la seconde exposition internationale où la Saskatchewan a remporté des triomphes signalés cette année. A la grande exposition internationale des produits du sol à Kansas City, Miss., les premiers prix et les championnats pour le blé et l'avoine furent gagnés par J. S. Fields, de Régina.

Depuis huit ans, la Saskatchewan a remporté le prix du monde pour le blé chaque année, sauf une. Seager Wheeler, de Rosthern, a gagné le championnat du monde cinq fois: Paul Gerlach, [illegible] Allan, une fois; J. S. Fields, de Régina, une fois. [illegible] Mc Bell, d'Ogema, un [illegible] exposant, a gagné le prix [illegible] l'exposition de Chicago.

[illegible] prix gagnés par les [illegible] Saskatchewan ont [illegible] printemps, 2e prix, J. S. [illegible] Régina; 3e, Seager Wheeler, Rosthern; 4e, Kjel[illegible] de Wilcox; 5e, Ro[illegible] W[illegible], Speers; 6e, J. F. [illegible] Forks; 9e, A. E. Dowling, [illegible]; 11e, P. S. [illegible] Imperial; 12e, Mme G. A. [illegible] Milestone; 14e, A. T. [illegible]; 16e, Richard Warren, [illegible]; 20e, Michael Reynolds, Welwyn; 23e, Smith frères, Prince-Albert; 25e F. J. Dash, Broadview.

Pour l'avoine, avec quelques exposants seulement de la province, la Saskatchewan a eu un pourcentage aussi élevé. J. S. Fields, de Régina, a encore emporté le premier prix, renouvelant sa victoire de Kansas City; R. H. Carter, de Fort Qu'Appelle a gagné le 4e; Seager Wheeler, de Rosthern, le 7e; A. E. Dowling, de Lusland le 9e; Robert W. Clark, de [illegible], le 10e; F. J. Dash, de Broadview, le 11e.

M. Stephens, de Balcarres, a gagné le second prix pour le blé blanc.

## Concours canadien de ponte

PRIX

Les prix de valeurs énumérés dans la liste suivante seront donnés aux concurrents heureux dont les parquets sont inscrits au Concours Canadien de Ponte inauguré à la Ferme expérimentale d'Ottawa. A l'exception des deux derniers, tous ces prix représentent le total des droits d'inscription perçus des concurrents.

Au parquet dont les oiseaux auront pondu le plus grand nombre d'œufs vendables durant l'année. ....$70,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la deuxième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$60,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la troisième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$50,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la troisième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année..$40,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la cinquième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année..$35,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la sixième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$30,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la septième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$25,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la huitième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$20,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la neuvième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$15,00

Au parquet dont les oiseaux occuperont la dixième place sous le rapport du nombre total d'œufs vendables pondus durant l'année....$10.00

Au parquet dont les oiseaux auront pondu, chaque mois, le plus grand nombre d'œufs vendables......$10.00

A l'oiseau ayant pondu, chaque mois, le plus grand nombre d'œufs vendables ........................ $5.00

Au parquet accusant le meilleur revenu en excès du coût de la nourriture pour l'année...........$25.00

Au parquet comprenant le plus grand nombre d'oiseaux ayant mérité l'enregistrement au "Livre d'Or de la Production" (225) .........$25.00

Au parquet comprenant le plus grand nombre d'oiseaux ayant mérité l'enregistrement au "Livre de Production" (150) ..............$25.00

A l'oiseau ayant établi le meilleur record pour l'année...........$25.00

Au parquet dont les oiseaux auront, février expiré, pondu le plus grand nombre d'œufs................ $5.00

A l'oiseau qui, février expiré, aura pondu le plus grand nombre d'œufs ........................ $5.00

Ces deux derniers prix ont été donnés par M. H. L. Warren, St-Lambert (Québec), et comme d'autres personnes ont signifié leur intention de suivre cet exemple, cette liste s'allongera probablement.

F. C. ELFORD,
Aviculteur du Dominion.

## Cuisinière ambitieuse

Le suffragisme ouvre la porte toute grande aux ambitions féminines en Angleterre. Jessie Stephens, une domestique, qui a les cheveux très noirs et sort souvent sans chapeau, annonce son intention de poser sa candidature à la chambre des députés sur le ticket ouvrier. Elle veut d'abord être élue au conseil municipal de Bermondsey puis sera ensuite candidate pour le Parlement. Mlle Stephens a été employée comme cuisinière, fille de chambre, chef-cuisinière, elle a été concierge d'une grande maison de Glasgow, puis elle a été messagère pour une compagnie de produits pharmaceutiques et enfin a conduit un camion pendant la guerre. Il ne lui manque plus que d'être "députée" pour satisfaire ses ambitions.

*La situation toujours troublée au Mexique fait craindre un retour de violence dans la persécution contre les catholiques. Le gouvernement depuis quelque temps s'était montré un plus modéré.*










# L'Hirondelle de Ponteix

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 2ème Année.

PONTEIX, Sask., MERCREDI 17 DECEMBRE 1919. No. 49


### Fetes du dimanche 21

*Saint-Thomas, apôtre.* Thomas, surnommé Dydime, était pêcheur lorsqu'il quitta la Galilée pour suivre Jésus. Admis au rang des apôtres, il accompagna son Maitre chez Lazare. S'étant égaré pendant la Passion, Thomas refusa de croire lorsqu'on lui apprit que le Seigneur était ressuscité: il fallut l'apparition de Jésus pour le faire revenir de son incrédulité. Après la descente du St-Esprit, il alla prêcher l'évangile aux peuples de la Mésopotamie et de la Perse. Il fit beaucoup de miracles et opéra de nombreuses conversions détruisant le culte des idoles. Le roi furieux le condamna à mort et St-Thomas reçut la couronne du martyre à Meliapoore, sur la côte de Coromandel, en un endroit appelé depuis San Thomé.

Le 1er vendredi du mois de décembre a été célébré avec beaucoup de piété: nombreuses communions et adorations devant le Très-Saint Sacrement, exposé, comme d'habitude, dans la chapelle du couvent. Quel bel exemple pour les enfants! comme la bénédiction de Notre Seigneur les aidera à réussir, et comme ils remercieront plus tard leurs parents de s'être gênés pour les tenir dans cet excellent pensionnat!

La fête de l'Immaculée Conception a été pareillement solennisée avec une grande dévotion dans l'église paroissiale, car un très grand nombre de fidèles se sont approchés des sacrements et ont demandé à la Vierge toute belle sa maternelle protection sur leurs familles. Dans la soirée, M. l'abbé Bernard partait sur le train de l'Ouest pour aller faire sa visite régulière à la mission de Frenchville. On sait qu'il a vendu son automobile à M. Bégin, mais qu'on ne pense pas pour cela qu'il renonce à ses courses apostoliques, bien au contraire, puisqu'en somme il n'a fait que changer en ayant pris une meilleure et d'un nouveau modèle.

AVIS.—Tout l'éclat possible sera donné cette année à notre fête de Noël. On prépare de jolis chants pour la messe de minuit. A cette messe, d'ordinaire, la plupart des paroissiens s'approchent de la sainte Table: M. le curé les prévient qu'ils ne doivent pas attendre le dernier moment pour leurs confessions: ils risqueraient de ne pouvoir les faire, d'autant plus que M. l'abbé Bernard se propose de partir le 24 pour Crichton par le train de 4 heures. Qu'ils veuillent donc bien y mettre de la bonne volonté et venir plus tôt!

Nous apprenons aussi avec plaisir que le Cercle N.-D. prépare pour le dernier dimanche de l'année une belle soirée dramatique. Il y aura de très belle musique, piano, violon, etc. On y jouera *Ullmann l'espion*, épisode très émouvant de la grande guerre 1914, et une comédie des plus comiques. Faites-vous réserver des places choisies en vous adressant assez tôt au secrétaire du Cercle: M. Pierre Cornet. Places réservées: 50 cents; ordinaires, 25 cents.

Nous sommes heureux de saluer ici les trois bonnes Sœurs qui nous sont arrivées d'Europe vendredi dernier: la Rde Sœur Marguerite, supérieure de notre hôpital, une des premières venues dans ce pays; la Rde Mère Austremoine, qui n'a pas craint de laisser les monts altiers de la Suisse pour nos fertiles prairies et la Rde Sœur Marie Ephrem, une bonne petite Canadienne française, une des premières élèves de notre Couvent, devenue artiste en beaux-arts et graduée des diplômes de l'Académie française. L'excellente famille Lisée, de Gravelbourg, pourra en être fière. A toutes notre respectueuse et cordiale bienvenue.

### L'INCENDIE

Comme le *Patriote* l'a déjà annoncé, Ponteix a été éprouvé par un désastreux incendie dans la nuit du 5 au 6 décembre.

Au théâtre, réouvert le 5 par A. Thompson, le nouveau locataire, il y avait eu vues animées suivies d'une malheureuse danse. Les gens s'en étaient retirés vers deux heures et demie du matin, et alors soit par le poêle, soit par les bouts de cigares, soit par les allumettes qu'on avait remarquées entre les mains des enfants durant la veillée, à une interruption de lumière électrique, le feu a pris au bâtiment. A 3 heures, il était aperçu par la Rde Mère Placide, de veille à l'hôpital, qui allait aussitôt réveiller le chauffeur des fournaises et l'envoyait sonner. M. de Repentigny arrivait en même temps. Ils sonnaient à la volée et plusieurs se demandaient si ce n'était pas la messe qui sonnait ainsi avant de se rendre au feu. M. le curé leur montra comment on devait sonner le tocsin. Peu après, tout le village était rendu sur le lieu du sinistre et déménageait rapidement les maisons menacées par ce feu de l'enfer.

Ceux qui connaissent la coquette ville de Ponteix savent que dans la grand'rue, la plus commerçante, il n'y avait pas d'intervalle entre les maisons, et comprendront l'inutilité des efforts, comme la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé dans le sens du vent qui soufflait du sud-ouest. Avec beaucoup de peine on a réussi à sauver la blanchisserie chinoise, qui se trouvait à quelques pieds seulement au sud du théâtre: mais en quatre heures de temps tout était détruit vers le nord jusqu'à l'Avenue du chemin de fer. Après avoir dévoré le magasin Freedman, les flammes auraient certainement atteint les garages de M. Lacoursière et de MM. Alary et Natte, ainsi que les magasins qui les touchaient à l'est si le vent n'avait tourné à ce moment-là, de façon à les pousser dans le vide.

Les pertes s'élèvent à plus de $100,000 et sont à peu près, sauf pour le théâtre, couvertes par des assurances. Naturellement le haut de la grand'rue et tout le côté ouest sont intacts, mais tout de même le vide produit est assez grand et assez triste pour qu'on ait hâte de voir revenir les beaux jours de la reconstruction!

REMERCIEMENTS ET CONDOLEANCES.—A propos du feu qui a détruit un quartier de Ponteix, la nuit du 5 au 6 décembre, M. le maire O. Laflamme nous prie de remercier toute la population qui, à de rares exceptions, s'est dévouée pour éteindre le feu ou sauver le mobilier. Plusieurs en ont porté les marques, quoique sans gravité, par des contusions ou des blessures.

Nous remercions aussi les amis de l'extérieur qui ont fait à Ponteix des visites de condoléances ou nous ont transmis par écrit l'expression de leurs bons sentiments. Parmi ces lettres d'encouragement aucun de ceux qui connaissent Monseigneur O. E. Mathieu ne sera étonné de lire ces mots paternels sortis spontanément de son grand cœur:

"Bien cher curé,

J'apprends ce matin par le journal le malheur qui vient de vous arriver et la nouvelle épreuve que le bon Dieu vous envoie. Je comprends votre chagrin et je veux aller vous dire que j'y prends part. Dieu l'a voulu, soumettons-nous à sa sainte volonté et il nous en récompensera. Vous voudrez bien offrir à vos bonnes gens mes sincères sympathies et leur dire que je vais demander à Dieu de leur donner le courage dont ils peuvent avoir besoin dans cette épreuve dont ils souffrent.

Toujours bien à vous,

† O.-E. MATHIEU,
Archevêque de Régina."

Nos marchands et hommes d'affaires ont pris courageusement leur parti de cette malchance. Ils se sont empilés provisoirement du côté ouest de la grand'rue en attendant le printemps. Alors ils auront touché leurs assurances et pourront reconstruire de jolis blocs en briques, ce qui donnera beaucoup de travail aux ouvriers et maintiendra plus encore à Ponteix la réputation d'une des plus belles villes de l'Ouest, quoique des moins endettées.

Quant aux leçons qui ressortent de ce désastre, on ne les oubliera pas. Les danses ne portent jamais bonheur ni sur les familles ni sur les paroisses, surtout si malheureusement elles ont lieu dans le temps de l'Avent ou du Carême... Qu'on se rappelle ces souvenirs!

Les parents concluront aussi qu'ils sont fort imprudents lorsqu'ils laissent à leurs enfants des allumettes en poche, et qu'ils sont bien coupables quand ils leur permettent de courir la nuit dans les danses ou les théâtres. Ces enfants ne seraient-ils pas mieux dans un dortoir du Couvent? Quels principes pensez-vous qu'ils prennent dans les rues? Les gens sérieux en soulèvent tristement les épaules... Mais aussi quelle terrible responsabilité pour les parents!

Voici la liste des bâtiments brûlés: Le théâtre et le restaurant de M. D. St-Cyr: le bureau de M. A. Marcotte: la boulangerie de M. J. Cousin; le magasin général, la boucherie et le restaurant de M. R. Gauthier: le bureau de M. Walberg; la pharmacie du Dr Lupien: le restaurant et la Salle de billards de M. Fichanys, et le magasin général de M. Freedman. Le théâtre était loué à M. Thompson, la boulangerie à M. Pelletier et les restaurants à des Chinois.

VISITE.—M. l'abbé Bois, curé de Meyronne, arrivé à Ponteix le 10, nous a fait le plaisir de passer deux jours avec nous.

ANNIVERSAIRE.—Un service de 1ère classe a été chanté à l'église paroissiale pour Annette Tourigny. La famille et ses amis y ont prié et fait la communion pour l'âme de la jeune fille.

NAISSANCES.—Plusieurs bébés ont vu le jour à la Maternité, ces temps derniers, et jouissent d'une excellente santé, ainsi que leurs mamans.

BAPTEMES.—Marie-Emma-Cécile, fille d'Eudore Desautels et de Maria de Montigny. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Desautels.

—Pierre-André, fils d'Alexandre Lacoursière et d'Yvonne Dussault. Parrain, Napoléon Lacoursière; marraine, Bernadette Dussault.

—Joseph-Raphaël-Gérard, fils de Théodore Aurat et d'Alice Decormier. Parrain, Raphaël Cousin; marraine, Germaine Cousin.

—James Michael, fils de Michael McElgunn et d'Anne McDermot. Parrain, John Wilson; marraine, Catherine Wilson, représentés par Albert et Louise Pieray.

—Marie-Thérèse-Clara, fille d'Alcide Lallier et d'Yvonne Legault. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Lallier.

Feuilleton du Patriote

# La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 49

*Ouvrage couronné par l'Académie Française*

(*Suite*)

...tramement pas avec l'ar-... les créanciers ... déjà quatre-vingt-cinq ... des machines toutes ... coûtant plus de trente ... francs chacune, ont été re-... au poids de l'acier, et à ... prix dérisoire; d'autres se ... là-bas, en plein vent, ... anciens prés de Frilleux; ... restent telles que l'in-... a laissées; à peine, par ... précaution, a-t-on mis ... barrières en planches ... de la grande cheminée qui ... d'une façon inquiétante; ... a passé au Val d'Api, ... éprouve maintenant une ... sinistre, en voyant les ... effondrés, les charpen-... par la violence ... les fenêtres béantes ... de larges traînées rouges, ... piquetées d'éraflures ... et le fameux mur con-... lequel vingt ouvriers — et ... les plus mauvais — ont ... la mort.. Toutes ces ruines ... comme un livre terrible où, ... peut-être, les ... ne sauront pas lire long-temps...

—Mais M. Victor ne se préoc-cupe pas de ce qui peut rester de ...

—Victor Hammster ne se pré-occupe plus de rien; il a tourné la ... avec une désinvolture par-... Ces gens-là ne poussent ... nulle part: ils écu-... les nations comme jadis les ... les mers. Ce ... Hammster, retiré à Mai-..., promène maintenant ... champs de courses sa figu-... variété de ses ... Dans cent ans, on parlera ... de tous ces païens et du ... qu'ils ont fait au pays; car, il ... se le dissimuler un ... Val d'Api portera long-temps la marque des quatre an-... de s'écouler: en ... de certaines figures, de ... de certaines opi-... comme un héri-... au sein de quelques ... on ne pourra s'empêcher ... cynisme de sans-Dieu ... Il y a des cica-... sur les âmes ... les corps...

—Il ... ami, répond ... restez.

— ... tout pour répa-... tout fait pour em-... de plus en plus ... Ferlandière devienne le ... du pays et que le pres-... le cœur... Je veux ... instruits, prévoyants, ... pas hypnotiser par ... de Paris... Je veux des ... modernes, ... terre... et qui ... la défense du ... des caisses de ... qui aident le pay-... tranquille sur le sol ... Je veux que, de-... le cultivateur pren-... conscience de sa force, ... plus le vassal ro-... des villes anémiées et pour-... Odile! si seulement ... auprès de nous!... ... journées diffi-... quand ... rentrerai là-bas... ... Ferlandière, je ... l'espérance de votre ... de votre pa-...

—Jacques ... aurez mieux ... aurez le mérite ... notre séparation... qui sait... ... la puissance d'une priè-... Dieu est si bon!..

. . . . . . . . . . . .

En réalité, Jacques souffre sur-... dans ces conversations rela-... petite se trouve tellement ... leurs deux chères ... commun avenir. La ... sont si bien identifiées, ... à chaque instant, lorsqu'il par-... ses projets, Jacques éprouve ... de s'arrêter, car il ... partout devant ses ... au coin de chaque phrase, ... douloureuse perspective de la séparation, le trou béant où, de-main, on couchera la douce en-... la toute aimée, dans sa toi-lette blanche.

Pourtant, avec sa généreuse na-ture, Jacques continue quelque temps encore à bien lutter, et, la ... dans l'âme, fortifie sa belle ... pour confirmer sa fian-... vaillance et dans sa foi... Oui! il sera fort!.. fort com-me cette enfant qui l'aime... Il sera fort.. comme le grand Dieu, le divin Souffrant sur lequel il s'appuie...

Un jour, Odile, démoralisée, sembla faiblir. Jacques fut alors superbe de confiance et de surna-turel espoir; il lui lut, à son tour, les choses les plus augustes écri-tes sur l'immortalité, et, quand il partit, elle lui tendit les deux mains en un geste ému de recon-naissance.

—Merci, Jacques, vous êtes ami... jusque dans la mort...

—Plus loin!..

—Oui... plus loin!

—En Dieu, Odile, je vous aime!

—En Dieu, Jacques, je vous aime! répète la jeune fille comme un écho, et, par delà le tombeau, je vous espère en Lui...

Ce soir-là, le ciel était merveil-leux: à une hauteur infinie, les étoiles mystérieuses brillaient dans l'espace: sur la campagne endor-mie, d'invisibles choses semblaient frissonner, et, au sommet des mas-sifs noirs inclinés par la brise, on eût dit que des robes d'anges glissaient...

—Qui sait, pense Jacques, les âmes de là-bas viennent peut-être déjà au-devant de leur sœur de demain.?

Et le jeune homme a le coura-ge de descendre la grande allée de l'Abbaye, en chantant comme une prière, comme un encoura-gement lointain jeté à sa fiancée au travers de la nuit, la strophe admirable de Galeron de Calon-ne, qu'ils avaient apprise tous les deux, au temps des jours heureux:

Tes yeux sont fermés, mais qu'impor-
[te l'ombre!...
J'ai trop de rayons et j'ai trop de jour,
Pour qu'il puisse faire en moi jamais
[sombre!
Tes yeux sont fermés, mais qu'impor-
[te l'ombre...
Puisque j'ai l'amour!..

Mais, arrivé au bout de l'allée, Jacques sent faiblir sa volonté; il tombe à genoux devant le vieux calvaire qui se dresse au tournant de la route, et prie seul, dans la nuit, comme peut-être jamais il n'avait prié:

—Souvenez-vous de moi, Sei-gneur, quand elle sera partie... souvenez-vous de ma solitude... de mon amer et perpétuel ennui... du vide de mon cœur!.. Vous pou-vez ne pas me répondre... vous taire..? Je *sais* que Vous êtes là, tout près de moi, ne voulant pas parler avant votre heure; car, de-vant l'éternité, notre vie n'est qu'un imperceptible point.. Oui... Vous me voyez du haut du ciel noir, et demain se lèvera l'aurore, l'éternel matin!... Mon Dieu!.. que ce "demain" ne soit pas trop long à luire... Oui, Mon Dieu!.. je vous aime, même dans les coups que vous frappez!.. je vous aime, alors que vous broyez un cœur créé par Vous sensible et bon... Seigneur! que votre sainte... que votre terrible volonté soit faite!..

Pourtant, à certains jours, Dieu semble les quitter définitivement tous les deux, et les abandonner ensemble, dans le noir des hori-zons, à la faiblesse de leur nature. Peu à peu, la compréhension de l'épreuve s'affaiblit, la fierté de souffrir tombe; seule la douleur physique et morale reste, et frap-pe de tels coups, que les jeunes gens trouvent à peine dans leur foi la force de ne pas murmurer. Comme le feu mord sur le métal précieux afin de l'affiner encore, de lui laisser ces reflets immobi-lisés des choses, la maladie s'a-charne, s'exaspère sur les derniè-res résistances de ce corps de vingt ans.

Odile, par pitié pour Jacques, ne veut pas dire qu'elle souffre; mais, à part la voix, tout parle en elle; ses yeux qui, après le der-nier assaut, la dernière crise, sem-blent attendre, guetter avec ter-reur le retour certain d'une souf-france sans nom... ses pauvres mains trop blanches, qui cher-chent dans le vide un appui, une aide, comme le noyé étend les mains au-dessus des flots qui l'é-touffent.

Jacques, debout à côté de cette angoisse, endure le martyre, en se voyant impuissant devant des supplications qui ne voudraient pas se produire, et que la douleur victorieuse arrache à sa fiancée.

—Oh! Jacques, que je souffre!..

—Chère petite!.. Allez! si je pouvais vous la donner, ma vie!!.

—Mais pourquoi le bon Dieu me fait-il souffrir ainsi..?

Et, comme le jeune homme va répondre, elle le prévient:

—...Oui, je sais... le grand mystère!.. je suis au passage le plus dur... Je ne vois plus rien autour de moi... que vous... tou-jours vous... ami!.. Oh!.. cher ami, que je vous remercie!..

Elle lui tend sa main, dont les petits doigts se crispent de dou-leur autour de ceux de Jacques.

Mais l'accalmie revient, car la souffrance a, dans sa violence mê-me, une raison de brièveté. Alors ils parlent encore tous les deux de l'avenir qui se rapproche de plus en plus, de ce ciel bleu où l'on ne souffre plus... jamais plus! où les amis ne seront pas séparés...

—Jacques, dit Odile, ne m'en veuillez pas — c'est toujours sa grande préoccupation, — mais aujourd'hui, j'éprouve vraiment, comme saint Paul, le désir de par-tir... je voudrais que mon âme quitte ce corps de mort... et, com-me le papillon bat des ailes au-dessus de sa chrysalide, il me sem-ble que mon âme ouvre déjà les siennes au-dessus des ruines de son habitation mortelle.

—Odile, répond Jacques, j'ai peur! Il me semble que là-haut, quand vous verrez Dieu... l'infi-ni face à face, l'affection humaine pâlira... s'évanouira en vous com-me une misérable flamme devant le radieux soleil... Odile! j'ai peur de me sentir oublié... seul sur la terre... votre pensée délaissant la mienne..?

—Jacques... je ne vous oublie-rai *jamais!..*

—Vous serez là-bas comme eni-vrée d'affection!..

—...J'aurai toujours soif de souvenir!..

—Dieu est si grand... si beau!..

—...Et pourtant, il aima l'hom-me jusqu'à mourir pour lui!... aujourd'hui encore, il demande... il mendie presque à cet homme un peu d'amour; et, au milieu de son ciel bleu, ses délices à Lui sont d'être avec les enfants des hommes... Vous voyez bien que l'affection humaine compte mê-me au pays des anges. Dieu n'est jaloux que de la *première* place...

—Odile... merci... oh! merci!..

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Et un matin, un radieux matin d'octobre, il arriva ce qui devait arriver... On vint, en toute hâte, chercher Jacques: Odile, après quelques jours de résurrection ap-parente, avait eu subitement une crise terrible pendant la nuit; et le docteur Mutin venait d'expri-mer la crainte que la jeune fille ne passât dans la prochaine syn-cope...

Jacques partit au grand galop et, en quelques instants, fut en vue de l'Abbaye...

—C'est *lui*, dit Odile faible-ment, en reconnaissant encore sur la route le pas précipité du che-val... comme il vient vite aujour-d'hui!.. observe-t-elle avec de grands yeux effrayés... Et elle ajoute par deux fois:

—Il a raison... oui.. oh!.. com-me il a raison!..

Quand Jacques parut, il passa dans le regard mourant de la jeu-ne fille un véritable éclair de joie:

—Dieu est bon! dit-elle à l'abbé Hans qui venait de lui donner l'Extrême-Onction,.. il n'a pas voulu que je parte sans avoir tous mes amis autour de moi... C'est bon... c'est doux de s'en aller ain-si... Bienheureux ceux qui meu-rent en Dieu... oui... mais bien-heureux aussi ceux qui expirent au milieu des mains tendues et des figures aimées!..

Puis elle appelle Jacques, lui montre ses mains sur lesquelles on distingue encore la tache bril-lante des Saintes Huiles.

—Vous voyez... murmure-t-elle, l'huile de la force!.. je serai forte aujourd'hui... vous prierez bien tout à l'heure pour moi... quand je ne le pourrai plus... et surtout... une Messe tous les jours pendant un mois...

Elle lui faisait ses dernières re-commandations: sa chambre tout entière était pour Jeanne, mais, avant tout, il y choisirait un sou-venir, celui qu'il aimerait le plus: et elle le remercia encore de sa chère affection qui avait été le soutien, la consolation, la douceur de sa vie... elle lui était reconnais-sante de n'avoir jamais lutté dans son cœur contre Dieu.

**(A suivre)**

# LES ECOLES NEUTRES

**Elles sont une abomination au point de vue religieux, dit Mgr Béliveau. — Tel arbre, tels fruits. — Ces écoles forment une génération d'incrédules et de criminels. — La conspiration maçonnique contre l'éducation chrétienne. — Témoignages écrasants. — La faillite pédagogique.**

Voici quelques extraits de la belle conférence prononcée par S. G. Mgr Béliveau à St-Boniface qu'on lira avec profit. Le conférencier a dressé un formidable réquisitoire contre la neutralité scolaire en s'appuyant sur le témoignage des non-catholiques eux-mêmes, constatant les lamentables résultats de l'école publique sans Dieu en France et aux Etats-Unis.

### L'incrédulité aux Etats-Unis

Voyons d'abord, dit Mgr Béliveau, un témoignage d'ensemble. "Le Dr James Henry Leuba, professeur de psychologie au Collège de Bryn Mawn, Pennsylvanie, dit une note de l'Archeological Report de 1917, a donné au ... les réponses qu'il a reçues de psychologues, de biologistes, de sociologues américains et de professeurs dans les universités et ... institutions d'enseignement dans les Etats-Unis au sujet de leur croyance à l'existence de Dieu. Plus de cinquante pour cent des réponses indiquent une croyance absolue en l'existence d'un Dieu personnel, et quarante pour cent nient l'immortalité de l'âme."

*Tel arbre, tels fruits;* c'est une abomination!

### Comme des païens

Le *Brooklyn Eagle*, journal non catholique des Etats-Unis, disait l'an dernier.

"Nous avons des multitudes de jeunes gens, d'hommes d'âge mûr, et de femmes dont l'intelligence n'a pas plus le sens du bien et du mal que beaucoup de Grecs du temps d'Alcibiade."

En d'autres termes, ce sont des païens. *Tel arbre, tels fruits.*

### Peu de religion à la campagne

Une enquête poursuivie avec soin dans l'Etat de New-York a démontré que grâce à l'école neutre, plus de 40 pour cent de la population rurale ne pratiquait aucune religion. Une forte proportion de ces gens ne connaissaient que vaguement l'existence de Dieu et ne se souciaient guère d'approfondir cette connaissance.

*Tel arbre, tels fruits.*

### Les jeunes gens se perdent

M. Eugène Forster, de Déroit, disait, il y a quelques années, devant un auditoire ouvrier à Washington:

"Soixante-quinze pour cent des jeunes garçons âgés de plus de treize ans, dans les écoles protestantes des Etats-Unis, sont perdus pour l'Eglise et ne font jamais profession de foi."

Là-dessus, un délégué anglais s'est écrié que c'était la plus singulière déclaration qu'on ait jamais entendue aux Etats-Unis, et qu'il devait y avoir quelque chose de défectueux dans un système d'éducation qui aboutit à de semblables résultats. En Angleterre, ajouta ce délégué, nous ne perdons pas plus de 3 pour cent des jeunes gens.

En Angleterre, ils n'ont pas le système d'écoles publiques obligatoires et neutres. Ils l'ont aux Etats-Unis et nous avons singé les Etats-Unis. *Tel arbre, tels fruits.*

Voilà pour les Etats-Unis. Il serait facile de couvrir vingt pages de ces témoignages: il faut se limiter.

### L'école neutre et la moralité

Jetons un coup d'œil sur la France, l'autre pays classique de l'école gratuite, obligatoire, publique et neutre.

Monsieur Fouillé, un rationaliste pur, écrit à la page 158 de son ouvrage intitulé: "La France au point de vue moral": "A Paris, sur 100 enfants poursuivis, on en trouve deux à peine sortis d'une école religieuse. Sur cent enfants détenus à la Petite Roquette, l'école congréganiste n'en fournit que onze, l'école publique 89."

*Tel arbre, tels fruits.*

### Ce qu'en dit Briand

M. Briand, que personne ne taxera de catholicisme, disait dans son rapport officiel, 24 juin 1908, "que le nombre des criminels de 20 ans et au-dessous s'était accru en quelques années de 450 pour cent."

On a semé de la graine d'apache à pleine mains par le laïcisme des écoles neutres, on récolte des criminels. C'était inévitable.

*Tel arbre, tels fruits.*

### Terrible responsabilité des gouvernements

C'est donc avec raison que Victor Hugo, qui n'était pas un grand catholique, écrivait cependant un jour:

"On devrait traîner devant les tribunaux les parents qui envoient leurs enfants aux écoles sur la porte desquelles est écrit: "Ici, on n'enseigne pas la religion".

Quelles sortes de tribunaux faudra-t-il réserver aux gouvernants qui abusent de leur pouvoir pour ne donner aux enfants que de telles écoles? Il peut se faire qu'ils échappent aux tribunaux humains, qu'ils échappent même au tribunal de l'opinion publique empoisonnée, mais, comme ils sont les pires scandalisateurs de l'enfance, qu'ils privent de la foi surnaturelle dans leurs sentines d'infidélité, ils n'échapperont pas au tribunal de Celui qui a dit:

"Celui qui scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule au cou, et qu'on le précipitât au fond de la mer." (St-Mathieu, XVIII, 6).

### La conspiration maçonnique contre l'éducation.—L'aveu du philosophe Brownson.

Ce mal est froidement voulu c'est calculé à l'avance. Il faudrait être naïf, et se boucher les yeux et les oreilles pour croire que c'est la résultante fortuite des circonstances imprévues. C'est l'école de la secte, dont nous avons d'illustres représentants dans notre Département d'Instruction publique, au Manitoba.

Entendez les aveux de l'un des conspirateurs maçonniques, le philosophe Orestes Brownson, qui se convertit avant de mourir. Voici ce qu'il publia. (Vid. Revue Canadienne, Fév. 1894).

"On devrait d'abord, dit Brownson, réveiller chez les Américains, le sentiments de leurs droits... les délivrer de leurs superstitions et de la crainte d'un pouvoir invisible (Dieu), les émanciper de la tutelle du clergé, les tirer de la contemplation d'un paradis imaginaire après la mort et fixer leur attention... sur la poursuite du bien-être terrestre. Il fallait en second lieu, au moyen d'une action politique, établir un "système d'écoles d'Etat," dans lesquelles tous les enfants... seraient nourris, habillés, entretenus, instruits aux dépens du trésor public... On supposait que les parents étaient généralement incapables d'élever leurs enfants... On voulait que l'Etat prit complètement la charge des enfants... On libérait ainsi les parents de leurs obligations." (On se dirait au Manitoba).

Le but à atteindre était d'abord de diminuer les charges (naturelles et légitimes) du mariage et d'"enlever les principales raisons qui le rendent indissoluble": et ensuite d'assurer l'avenir (au point de vue maçonnique) en donnant aux enfants une éducation rationnelle (lisez rationaliste), pour en faire des hommes libres de toute superstition, c'est-à-dire de toute croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme...

Les trois grands ennemis du bonheur de l'homme ici-bas étaient (selon le dogme des Loges) la Religion, le Mariage ou la famille, et la Propriété privée.

A la Religion, il fallait substituer la science...; à la Propriété, la communauté des biens (programme du Socialisme issu du Maçonnisme); au Mariage, il fallait substituer la communauté des femmes, où plutôt il ne devait plus y avoir ni époux ni épouses. Il n'y aurait plus que des hommes et des femmes libres de vivre ensemble — autant de temps seulement qu'ils le trouveraient convenable.

Notre œuvre, dit Brownson, reposait donc entièrement sur un système d'éducation, dans les écoles publiques organisées d'après nos plans.

Pour arriver à ce but, on proposa d'organiser secrètement toute la République d'après un plan qui était à peu près celui des Carbonari d'Europe. C'est-à-dire que la Maçonnerie adopta le plan des loges des Carbonari pour imposer partout l'école publique sans Dieu aux mains de l'Etat extérieurement, aux mains de la Maçonnerie en réalité.

Les membres de cette société secrète, ajoute Brownson, devaient d'abord, chacun dans sa localité, profiter de tous les moyens en leur pouvoir pour préparer l'opinion publique en faveur de l'"Education par l'Etat" aux dépens du trésor public. C'est-à-dire en faveur du monopole de l'Etat, maître d'école et maître de l'école, en vue d'arriver à la déchristianisation populaire."

### Le programme s'exécute

Le programme a été exécuté comme un papier de musique. L'infidélité règne en maîtresse: les aveux que nous avons transcrits plus haut le montrent clairement. L'union libre va bientôt avoir droit de cité, car que sont ces divorces accordés par milliers sinon l'union libre légalisée. Reste le troisième article du programme, la communauté des biens. Cela, ce n'est pas du goût de tout le monde. Avant qu'il passe dans la pratique, il y aura bien des œufs et des têtes cassés, mais ça vient, et les signes avant-coureurs de la tempête s'aperçoivent à l'œil nu. La récente législation canadienne sur le divorce montre que nous sommes rendus au numéro deux du programme: gare, pour nous aussi, au numéro trois. Quand nous disions, il y a un instant, qu'au point de vue religieux l'école neutre est une abomination, étions-nous vraiment en dehors de la vérité?

### L'éducation moderne n'engendre que la médiocrité

Dans la seconde partie de sa conférence Mgr Béliveau démontre que les écoles publiques et neutres sont une faillite au point de vue pédagogique.

En 1917, M. John M. Thomas, président du Middlebury College, du Massachusetts, disait publiquement:

"Notre éducation est superficielle et nous développons des hommes superficiels. L'éducation moderne, dans beaucoup de pays, n'a engendré que la médiocrité, n'a développé que la surface des hommes.

On n'a considéré que le côté exclusivement pratique et terre-à-terre, en n'étudiant guère que les moyens de gagner de l'argent, sans vouloir aller plus haut, et plus loin. On n'a cultivé que des appétits en négligeant le cœur, l'esprit, l'âme. Le résultat est déplorable...

L'école neutre est un non sens qui ne respecte ni les droits de Dieu, ni ceux des enfants, ni ceux des parents, ni ceux des maîtres ou maîtresses, ni ceux de la société."

### Piètres résultats

Voici maintenant un témoignage de plus grande envergure.

Dans la *North American Review* de septembre 1908, M. Charle W. Larned, de l'Académie militaire de West Point, rend compte du résultat des examens de l'année pour l'admission des candidats à l'Académie. Après avoir dit que le programme était en somme élémentaire et que 90 pour cent des candidats étaient des élèves des écoles publiques de l'Etat, M. Larned écrit que sur 316 candidats, 265 (84 pour cent) ont échoué, dans une ou plusieurs matières, et que sur les 265 "bloqués", 144 ont échoué en littérature et en composition anglaises.

Et ces 316 candidats venaient de tous les points de tous les Etats de l'Union, c'est-à-dire qu'ils représentaient comme une moyenne des élèves de toutes les écoles publiques du pays.

On comprend après cela que M. Charles W. Larned ait conclu son étude de la *North American Review* par ces paroles attristées: "Que sur 316 jeunes garçons, presque tous les élèves de nos dispendieuses écoles publiques, avec une moyenne de durée de cours d'à peu près 10 ans, 84 pour cent aient échoué et fait preuve des diverses incapacités analysées ci-dessus, il y a là un état de choses capable de faire gémir les sages et de faire réfléchir nos éducateurs."

Alors pourquoi les divers Départements d'Instruction publique du Canada mettent-ils tant de zèle à singer les Etats-Unis? Il n'y a pas lieu, vraiment.

### Est-ce mieux en France?

Est-ce mieux en France, l'autre pays classique de l'école publique et neutre?

Pour ne nous en tenir qu'aux documents publics et officiels, disons que M. Briand, alors ministre de l'Instruction publique, plus tard premier ministre et, au surplus, anticlérical enragé, déclarait pourtant dans son rapport officiel de 1907, "que la proportion des illettrés, en France, était de 25 à 30 pour cent", après avoir reconnu qu'en 1882, elle n'était que de 14 pour cent.

N'avons-nous pas raison de dire qu'au point de vue pédagogique, l'école obligatoire et neutre est une faillite?

### Le progrès à reculons

Il y a pourtant un progrès, c'est qu'en 1872, alors que ne sévissait pas l'école d'Etat, mais que pleine liberté était laissée à l'initiative privée, le Gouvernement dépensait 33,784 francs, pour l'instruction publique, tandis qu'en 1910, il y allait de 350 millions.

C'est beau l'instruction gratuite, neutre et obligatoire, et ça ne coûte pas cher. Le public avait toujours pour se consoler de cette dépense de 350 millions, que sous le régime de l'école obligatoire, les illettrés étaient passés de 14 pour cent en 1882 à 25 pour cent en 1907. A défaut de mieux, il faut prendre ce qu'on a.